



ISSN 0336-3856

35 ° année - Juin 2008 - N° 140

FÉDÉCHOSSES

www.pressefederaliste.eu

... pour le fédéralisme, depuis 1973

Revue trimestrielle de débat et de culture fédéraliste

FOCUS

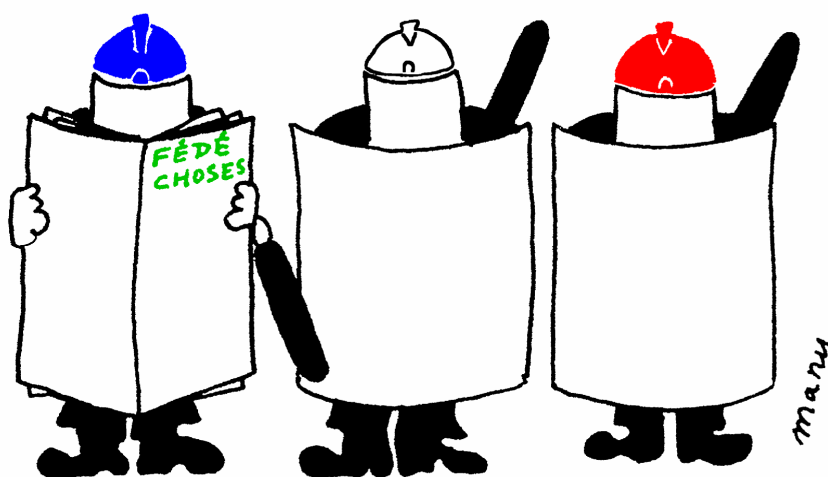
Les fédéralistes et Mai 68

Dossier pages 5 à 16
et d'autres textes sur :

www.pressefederaliste.eu



Campagne d'abonnement
Fédéchoses (années 70)



Publicité de Fédéchoses, dans Libé et Politique Hebdo (années 70)

Les fédéralistes donnent la parole :

Bronislav GEREMEK (P. 25)

« Citoyenneté européenne et déficit
démocratique de l'Union européenne »

Mon p'tit doigt Fédéchoses (P. 27)

SARK-AUSSI : Europe et laïcité



FED'Actualité ...

Le Non irlandais et le Traité de Lisbonne

Réactions fédéralistes : MFE Italien - JEF Europe (P. 19)

Lettre ouverte aux imbéciles qui nous gouvernent - Ronan BLAISE (P. 20)

Une Europe unie... dans un monde uni (UEF - Congrès de Montreux - 1947)

SOMMAIRE : *Edito* (P. 28) Reforme institutionnelle, Europe et régions - *Le Billet de JP. Gouzy* : Europe et société (P. 2) - *Il y a 30 ans nous avons publié* : Billion, L'extrême droite et l'Europe (P. 3) - Colmont, Des mondialistes persécutés en Iran (P. 3) - **FOCUS** : J-P G - Soldini - Morin - Longo - Fuchs - Heim - Lesfargues... - Delrio, A props de la peine de mort (P. 17) - Langues régionales : le Parlement tergiverse, l'Académie radote (P. 18) - *Lecture* : M. Bonpasse (P. 22)...

Fédéchoses est heureux d'annoncer à ses lecteurs que Jean-Pierre Gouzy publiera dorénavant un billet dans tous nos numéros

Europe et société

S'il n'existe pas de Fédération sans Etat fédéral, il n'existe pas, non plus, de fédération sans société fédérale, « à hauteur d'homme ».

Si, en vertu des traités communautaires, les Etats-nations ont fini par accepter l'existence d'une citoyenneté européenne, la nationalité de nos pays d'origine ne s'accompagne pas pour autant de la reconnaissance d'une nationalité européenne.

Si, d'autre part, le Traité de Rome instituant la Communauté économique a, dans son article 138, admis la nécessité d'une « Assemblée » élue au suffrage universel direct, devenue « Parlement européen », la « procédure uniforme » alors prévue dans les textes pour donner toute sa portée à l'élection demeure aujourd'hui encore ignorée. Pour ce motif, les partis européens (type PSE, PPE, etc.) sauvent les apparences en manifestant leur existence, mais ne constituent toujours pas vraiment des centres de pouvoir réels. Ces centres continuent à dépendre des seuls états-majors nationaux et, comme nul n'est sensé l'ignorer, de règles du jeu strictement nationales.

Si, enfin, l'Union européenne dispose d'un budget européen, son montant –de l'ordre de 0,9 à 1 % du PIB– reste dérisoire, par rapport aux budgets centraux des fédérations existantes : entre 15 et 25 % de leur PIB.

L'Union européenne, quant à elle, demeure –au cœur d'une mondialisation accélérée– un objet politique mal identifié dont les contours ne se précisent qu'à pas comptés dans une sorte de guimauvation. Nos systèmes stato-nationaux perdurent pratiquement à leur guise. Bien qu'il aient accepté de déléguer certaines de leurs prérogatives « souveraines » à des institutions communes, ils n'ont manifestement pas pris encore clairement conscience d'un fait pourtant essentiel : l'étape de l'unité européenne est liée à une époque donnée de la saga de l'*homo sapiens* des temps modernes.

La réalisation, *in abstracto*, d'une communauté pleinement démocratique, capable de décider en Europe et d'agir comme telle dans l'agencement planétaire, n'a de sens que si elle ne survient pas trop tardivement au regard de l'évolution historique, pour rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elle. C'est pourquoi, il nous faut aujourd'hui, plus que jamais, rattraper le retard que nous avons pris

sur l'histoire. Le mythe des « Etats-Unis d'Europe », quel que soit le nom dont on l'affuble, répond à un fondamental besoin de changement de dimension mais aussi de contenu. Par changement de dimension, nous entendons : aménagement de l'espace d'intégration grâce à un changement des mesures qui permettent d'exécuter les choses. Par changement de contenu, nous entendons : changement des relations qui composent la réalité européenne présente et nous permettent de la décrire dans toutes ses échelles, tous ses aspects, tous ses paliers en profondeur.

La vraie rupture, en effet, ne se situe pas entre telle ou telle majorité de politique nationale axée sur le « centre-droit » et telle ou telle autre majorité de même nature axée sur le « centre gauche », même si ces glissements ne sont pas sans conséquence ; elle réside, avant tout désormais, dans les choix institutionnels et sociétaux appelés à caractériser le cours d'une intégration européenne considérée dans son ensemble. Puisque, pour nous, c'est seulement, au niveau européen que les grands problèmes engendrés par la révolution technologique, commenceront à devenir solubles.

Autrement dit, le processus de fédéralisation de l'Europe est un processus global destiné à générer un modèle spécifique de services d'intérêt général de développement durable et de démocratie participative organisée à tous les échelons de la vie sociale : local, régional, communautaire comme dans le champ des activités citoyennes.

L'Europe n'atteindra sa pleine signification que si elle devient synonyme d'épanouissement d'une société avancée susceptible de représenter l'anticipation d'un nouvel ordre mondial. Ce à quoi nous devons nous employer sans relâche et ce pourquoi nous devrions nous organiser en conséquence. Il n'est pas inutile de le rappeler à l'approche des débats qui s'instaureront lors du prochain rendez-vous supranational des fédéralistes européens, prévu ce prochain mois d'Octobre à Paris mais aussi dans la perspective du renouvellement en Juin 2009 du Parlement européen confronté aujourd'hui à un défi majeur, celui d'un redressement de la participation électorale pour élargir et renforcer sa propre légitimité.

A bon entendeur, salut...!

L'extrême-droite et l'Europe

Jean-Francis BILLION

Extraits d'un article publié dans le numéro 2 de *Fédéchoses* paru peu après le mois d'avril 1973 comme cela apparaît dans le texte¹. *Fédéchoses*, dès sa création, a pris une position d'opposition frontale à l'extrême-droite, et n'a cessé en parallèle (et tout en soutenant les revendications autonomistes, politiques et culturelles) de dénoncer toute dérive ethniste et toute collusion entre fédéralisme et (néo) nazi-fascisme.

(...) En France après la défaite du *Front national* aux législatives, ces Messieurs se posent des questions stratégiques. Le troisième Congrès national d'*Ordre nouveau* a été sur ce sujet moins animé que l'on aurait pu l'espérer, mais il faut dire qu'il aurait été préparé par nombre de démissions et d'exclusions. Il a finalement décidé de poursuivre le jeu électoraliste aux côtés du FN et de Jean-Marie Le Pen.

Conscient du score dérisoire qui a été réalisé, d'autres éléments de cette famille politique veulent entraîner leurs camarades (*sic* !) sur d'autres chemins : ceux de la lutte pour l'Europe unie, pour la défense des minorités ethniques... tout en dénonçant les Etats nationaux comme ennemis publics numéro un (ou presque). Articles de J.N. Bergerot-Boiret dans *Notre Europe* (n° 134), de Robert Sollier dans *L'Action européenne* (n° 10). Dans *L'Action européenne*, n° 10, G.A. Amaudruz (adjoint du Colonel Fonjallas, chef du fascisme suisse) tire les conclusions logiques de cette défaite et de ces analyses : « ... Les forces d'opposition (nationale) peuvent, jusqu'à un certain point, se rassembler sur un projet négatif, leur unité ne tiendra pas. Elles peuvent, en outre, se référer à l'idée de l'intérêt national : la diversité des interprétations d'un principe trop général et partiellement dépassé par la création de blocs de 200 à 800 millions d'habitants, s'opposera à un front solide et efficace. En revanche, elles progresseront, à coup sur, en postulant l'idée force des dix prochaines années : l'unité européenne. Sérieusement : face aux fédéralistes européens et aux divers partis parlementaires, qui ne veulent pas la réaliser, qui la préconisent sous les structures pourries de la ploutocratie actuelle... ».

De son côté François Duporat (récemment exclu d'*Ordre nouveau*, actuellement rédacteur en chef de *L'Action européenne*) écrivait déjà, dans la revue *Défense de l'Occident* (n° 91 – 92, octobre et novembre 1970) : « Pour la première fois aussi, l'idée d'une internationale des nationalistes cesse d'être une utopie... Loin des chauvinismes locaux, les nationalistes européens sentent intimement que la victoire de la Révolution européenne passe par l'adoption du slogan, paradoxal à

première vue, 'Nationalistes de tous les pays, unissez vous ! ' ».

(...) La crise au sein d'*Ordre nouveau* (principal composant militant du *Front National*) couvait depuis plusieurs mois, l'échec des élections législatives n'a fait que l'aggraver (...) Déjà une scission d'ON a redonné naissance au *Front des étudiants nationalistes* ; des militants nombreux (Patrice Juneau, une partie du GUD) ont rejoint le groupe du journal *Impact* (*Mouvement solidariste français, Secours européen, Groupe d'action de la jeunesse...*) ; un groupe interne d'ON édite un nouveau mensuel *Révolution nationaliste...* (Certains) risquent de se laisser tenter par les sirènes Amaudruz, Pierre Clémenti (fondateur en 1934 du *Parti français national collectiviste*, rédacteur d'un journal collabo et anti-sémite *Mon pays libre* en 1941, responsable de la *Légion des volontaires français...*), R. Debbaut (ex-rexiste et *Waffen SS*, responsable du NOE et du *Mouvement social belge...*), Yves Jeanne (ex-responsable pour l'Algérie du *Mouvement social européen* créé après la fin de la guerre et ayant eu pour responsable Maurice Bardèche, beau frère de Brasillac) ; ces braves gens au pedigree chargé, sont les éditeurs de *L'Action européenne*, des *Courriers du Continent*, de *Notre Europe*, de *Le Devenir européen...* Toutes ces personnalités, tous ces responsables nationaux européens sont regroupés, plus ou moins bien, au sein d'une organisation internationale (néo)nazie : le NOE, quelle que soit leur appartenance en France : *Comités d'action européenne*, *Fédération d'action nationale et européenne*, *Front de libération national européen*, *Fédération Lutte du peuple*.

Le NOE (Oh merveille) se réunit on ne peut plus librement en France à intervalle régulier (1 et 2 avril 71 à Lyon avec les représentants d'une quinzaine de pays ; 14 et 15 avril 1973 à Paris où la France est représentée par P. Clémenti, L. Colas, F. Duprat, Marc Fredriksen, Jean Van Eecke... (Cf. *L'Action européenne*, n° 10).

L'on ne peut que s'étonner que Marcellin et ses sbires, habituellement si bien renseignés, ne soient jamais au courant de telles réunions d'anciens notables nazis et consorts (surtout dans la bonne ville de Tournai) : Nouvel ordre et Nouvelle

¹ Le premier numéro daté précisément de *Fédéchoses* est le n° 5 (janvier-février 1974), la mention « trimestrielle » apparaissant avec le n° 5 (deuxième trimestre 1974) mais ce rythme semble avoir été systématique dès le 1^{er} numéro, à l'exception de quelques numéros double, faute de temps ou de fonds (*Ndlr*).

société, blanc bonnet et bonnet blanc ?

Tant que l'extrême-droite se bornera à « sauter sur sa chaise comme des cabris en criant : la France, la France, la France » (air connu) elle ne sera pas bien dangereuse (*Restauration nationale, Œuvre française, Nouvelle action française...*).

Tant qu'elle se bornera à des professions de foi nazies, elle ne sortira pas, heureusement, de cercles restreints de fanatiques des fours crématoires (...)

Le danger est que l'extrême-droite, étant donnée la crise de l'Etat et l'impossibilité dans laquelle se trouvent les différentes classes politiques nationales de se saborder, ne peut que se renforcer si elle se décide à s'adresser, non plus à la classe politique, mais aux masses.

A l'heure actuelle, le terrain de la lutte pour l'unification européenne est largement inoccupé et il le restera tant que les forces du mouvement ouvrier, *Parti communiste français* en tête, n'auront pas réellement saisi (mais cela peut être plus rapide que nous ne saurions l'espérer) l'importance primordiale de la Fédération européenne dans la lutte pour le socialisme humain, dans la lutte contre les impérialismes complices (soviétique et américain, *Ndlr*).

En exploitant les traditionnelles surenchères anticapitalistes, la lutte anti-centraliste, le racisme latent... et le mot d'ordre d'indépendance (ou de décolonisation) européenne, les forces extrémistes de droite ne peuvent que progresser.

Nous ne pouvons nous taire, ni rester indifférents, face à ces progrès.

De même que nous ne pouvons regarder sans bouger, ce que les guignols de la *Nouvelle action française* (monarchistes populaires) ont fort bien nommé le scandale de *Nouvelle école*.

En effet, depuis sa création en 1968, le *Groupe de recherche et d'études sur la civilisation européenne (GRECE)*, et la revue proche de lui, *Nouvelle école*, propagent des idées fort proches de celles des nazillons du groupe *Europe-Action* disparu en 1966.

Les responsables sont les mêmes, seulement ils ont pris de l'âge et de la bouteille, oubliés les égarements de jeunesse, trouvé du fric et décidé de « faire du scientifique ».

Par ailleurs, ils ont découvert un certain nombre d'imbéciles, ou espérons-le plutôt d'étourdis, notamment dans le courant fédéraliste, pour cautionner moralement l'opération.

Des mondialistes persécutés en Iran

Didier COLMONT

Président des Fédéralistes mondiaux - Paris

J'aimerais apporter ici un témoignage personnel, en écho aux articles récents parus dans la presse française sur les persécutions qui frappent, à nouveau, la communauté bahá'íe d'Iran, la plus importante minorité religieuse de ce pays.

Il peut sembler quelque peu incongru de parler d'une minorité religieuse dans les colonnes de *Fédéchoses*. Et pourtant... La religion bahá'íe, ni secte ni syncrétisme, enseigne à ses adeptes une foi sans faille en l'unité de l'humanité, qui se traduirait, dans le futur, par la création d'une fédération mondiale, d'un gouvernement mondial et d'un tribunal doté d'une force de police internationale. Il est intéressant de constater que l'ensemble des bahá'ís défendaient déjà ces idées qui nous sont chères dans les années 30². Aujourd'hui, la communauté bahá'íe jouit d'un statut consultatif auprès de l'*ECOSOC*, de l'*UNICEF*, de l'*UNIFEM*, de l'*OMS* et sa collaboration avec le *PNUE*, le *HCR*, l'*UNESCO* ou le *PNUD* ne date pas d'hier.

Mais il ne fait pas bon professer des idées trop progressives dans l'Iran d'aujourd'hui. Les responsables de la communauté bahá'íe d'Iran ont en effet récemment tous été arrêtés et incarcérés. Ces arrestations ne sont que le dernier épisode d'une longue série de persécutions qui ont débuté dès la naissance de cette religion, en Perse, en 1844. D'après le journal *Le Monde*³, cette répression a pris

ces dernières années la forme d'un fichage policier des fidèles, de harcèlements des enfants bahá'ís, pressés par leurs enseignants de renier leur foi, d'une incitation à la haine dans des organes de presse gouvernementaux, de profanations de cimetières et de détentions arbitraires. On pourrait aussi ajouter à cette liste l'interdiction pour les jeunes bahá'ís de faire des études supérieures.

La communauté bahá'íe n'a jamais caché sa sympathie pour le *World Federalist Movement* et les actions de ses branches nationales. J'en veux pour preuve l'engagement immédiat dans les années 90 des bahá'ís au sein de la coalition des ONG pour la création d'une Cour pénale internationale, coalition dont l'existence doit beaucoup au *WFM*. Je pourrais également citer mon cas personnel : bahá'í depuis près de 25 ans, je me suis engagé auprès des branches suisse et française du *WFM* immédiatement après en avoir appris l'existence, tellement les idéaux fédéralistes étaient proches de ceux de ma propre religion.

Que l'on soit croyant ou non, les événements récents d'Iran ne peuvent nous laisser insensibles. L'histoire semble en effet une fois de plus se répéter, en mettant en scène les tenants d'une conception du monde étriquée et intolérante et les partisans de la modernité et de l'ouverture. Gageons que les persécutions d'aujourd'hui ne constituent finalement que le baroud d'honneur des représentants de ces conceptions dépassées.

² Shoghi Effendi, *The World Order of Bahá'u'lláh*, éd. *Bahá'í Publishing Trust* (1936).

³ « En Iran, la direction de la minorité bahaïe décapitée après une vague d'arrestations », *Le*

Monde, 27 mai 2008.

Fédéchoses a décidé, dans ce numéro de la revue, et sur le site de presse fédéraliste, www.pressefederaliste.eu, de « déterrer Mai 1968 ». C'est pourquoi nous publions, en jouant sur la nouvelle complicité entre la revue et le site de son association éditoriale, tout à la fois :

- dans ce numéro un rappel historique sur le Mai français, de (courts) témoignages de militants fédéralistes ayant vécu les événements de Mai 1968, dans divers pays européens et souvent de façon supranationale, ou ayant mené par la suite des actions s'en inspirant dans les années qui suivirent, de brefs textes « d'époque » ;
- et sur notre site, deux textes, beaucoup plus longs, illustrant certains aspects des réflexions fédéralistes de l'époque ; ils pourront être suivis par d'autres dans les prochaines semaines. Nous publions aussi sur le site l'ensemble des résolutions du Congrès de Trieste du *MFE*, d'avril 1969, dont une seule est publiée ci-après.

Les textes publiés sur le site peuvent être trouvés directement aux adresses suivantes :

- « Manifeste fédéraliste du Comité de liaison et d'action fédéraliste (CLAF) »

« Lorsque l'ordre n'est plus dans l'ordre, il est dans la révolution »

<http://www.pressefederaliste.eu/spip.php?article71>

Ce texte avait été publié dans le N° 120, en mars 1970, de la revue du CIFE, *L'Europe en formation*.

- « Le mouvement étudiant »⁴

Ce texte d'Alberto Cavalli (professeur de sociologie à l'Université de Pavie à l'époque, fondateur de la revue *Lotta di classe e integrazione europea*. Aujourd'hui encore enseignant à Pavie et militant du *MFE*) et Lucio Levi (toujours professeur d'institutions politiques comparées à l'Université de Turin et membre de l'*Executive Board* du *WFM* et du Comité fédéral de l'*U.E.F.* Directeur du *Federalist Debate*).

<http://www.pressefederaliste.eu/spip.php?article72>

- Documents du Congrès de Trieste du *MFE* supranational, avril 1969 :

<http://www.pressefederaliste.eu/spip.php?article87>

Parmi les militants ici cités, certains, comme Gérard Fuchs, ne sont plus depuis longtemps engagés dans le combat fédéraliste ; d'autres, comme Marc Heim, ont abandonné pendant des décennies le « fédéralisme militant » en

favorisant un engagement théorique et culturel au sein du *CIFE* ; d'autres, comme Bernard Barthalay, premier Directeur de la Collection Textes fédéralistes de *Fédérop*, ou Bernard Lesfargues, fondateur de la Librairie puis des Editions *Fédérop*, ont continué à militer activement durant de nombreuses années, même si, bien qu'ils demeurent des fédéralistes convaincus, leur activité quotidienne au sein du mouvement se soit relâchée depuis lors.

Certains membres de notre rédaction, quant à eux, se sont engagés fortement dans les mois et années qui ont suivi les événements, comme Jean-Luc Prevel et Jean-François Billion, et ont été parmi les animateurs importants de la *JEF France* des années 1970 engagée, au-delà de l'« Action cadre » pour l'élection directe du Parlement européen, dans des combats issus de l'esprit de Mai 1968 (soutien aux milieux autonomistes, lutte contre le service militaire obligatoire et pour le droit aux syndicats de soldats, antifascisme, revendication du droit de vote pour les travailleurs immigrés, sans tenir compte de leurs pays d'origine, revendication d'un socialisme autogestionnaire -sans pour autant se reconnaître dans l'école du Fédéralisme intégral, contrairement aux animateurs du *CLAF*).

Enfin, David Soldini, qui vient, parmi d'autres, de rejoindre notre Comité de rédaction est d'une autre génération et tente une synthèse entre Altiero Spinelli et Alexandre Marc.

Fédéchoses

Mai 1968 : Clash et CLAF

J.-P. G.

Dans *Le Monde* du 15 Mars 1968, Pierre Vianson-Ponté écrivait un article éclairant : « Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, c'est l'ennui. Les Français s'ennuient. Ils ne participent, ni de près, ni de loin, aux grandes convulsions du monde (...) Le général de Gaulle s'ennuie. Il s'était juré de ne plus inaugurer des chrysanthèmes, et il continue d'aller, officiel et bonhomme, du salon de l'agriculture à la Foire de Lyon. Que faire d'autre ? »

Le basculement français

P.V.P. ne se doutait pas que sept jours plus tard, allait se constituer à Nanterre, à partir des théories d'un spontanéisme ambiant, ce *Mouvement du 22 mars*, qui ne contrôlait encore qu'une poignée d'étudiants, mais qui sut canaliser à des fins politiques, l'agitation entretenue dans la Cité universitaire dont les locaux furent bouclés, provoquant le repli de Daniel Cohn-Bendit et de ses camarades sur la Sorbonne. Dès lors, les erreurs des

⁴ Cet essai, écrit à la suite d'un débat qui s'est déroulé entre les représentants des *Centres d'études fédéralistes* de Milan, Turin, Gênes et Pavie, a été présenté à titre de document introductif à la rencontre qui a eu lieu à Turin les 27 et 28 septembre 1969 sur le thème suivant : « Le problème de la démocratie à l'école et la contestation des étudiants.

autorités universitaires dépassées par les événements et les bévues des pouvoirs publics aidant, le mouvement contestataire se propagera comme une traînée de poudre. Le 3 mai, les forces de police pénétraient dans la vieille Sorbonne et faisaient évacuer les lieux, provoquant aussitôt la colère des étudiants qui se solidarisèrent avec les « révolutionnaires ».

Les premiers affrontements avec les forces de l'ordre se produisirent le 6 mai, mais dans la nuit de 10 au 11, elles se transformèrent en émeutes au Quartier latin. On déplora plusieurs centaines de blessés, un demi millier d'interpellations, une centaine de véhicules endommagés ou détruits. A leur tour, les syndicats ouvriers décidèrent de se solidariser avec les étudiants en proclamant la grève générale.

Le 13 mai 1968, plusieurs centaines de milliers de personnes défilèrent en scandant à l'adresse du général de Gaulle revenu au pouvoir à la suite du putsch d'Alger des partisans de l'Algérie française appuyés par l'armée, survenu le 13 mai 1958 : « Dix années, ça suffit ! »

La contestation s'installa à l'Odéon. Les « gauchistes » s'efforcèrent de dominer le mouvement étudiant, tandis que les *Cégétistes* voulaient encadrer celui des ouvriers. Bref, on assista en peu de jours à un déferlement d'événements : France paralysée, usines occupées, contestation faisant tâche d'huile dans les milieux du cinéma, du théâtre, de la télévision, mais aussi dans les professions les plus diverses, pouvoirs publics débordés. « L'Etat, c'est chacun de nous », proclamaient les uns ; « l'imagination au pouvoir », répondaient d'autres slogans. « Nous sommes tous des juifs allemands », clamait la foule estudiantine exprimant sa solidarité à l'égard de Cohn-Bendit expulsé de France.

L'agitation grandissant crescendo, le général-président disparaissait le 20 mai (en fait, pour s'assurer de la fidélité des responsables de l'armée), puis intervenait inopinément le 30 mai à la radio, alors que les nerfs craquaient de partout. « Je ne me retirerai pas, s'exclamait le chef de l'Etat. J'ai un mandat, je le remplirai. En conséquence, je dissous l'Assemblée nationale ». Déferlement de la France patriote sur les Champs Elysées. La province reprenant, de son côté, ses esprits, le mouvement s'inversa dès le début juin, avec de larges satisfactions accordées aux grévistes, tandis que le gouvernement promettait une profonde réforme de l'Université. Les derniers incidents isolèrent peu à peu les groupuscules de la masse des étudiants. A la fin juin, les élections législatives firent payer très cher à ceux qui ne figuraient pas dans le « parti de l'ordre », la grande peur que venaient d'éprouver les supporters des pouvoirs en place, déjouant au passage les calculs électoraux de la gauche parlementaire. Irrité, Mitterrand s'en prit à ceux qu'il qualifiait de « zozos ».

« Table rase »

L'écrivain Marc Paillet, dans son petit livre *Table rase* paru aux éditions Robert Laffont, notait lucidement que nous n'étions pas « en présence d'une péripétie, mais d'un phénomène fondamental ». Ce qui avait « volé en éclats en quelques jours », c'était « un monde douillet de certitudes, de savoir octroyé, de supériorité jamais révoquée en doute, ces rituels rassurants ». Il avait fallu, en effet, quelques jours pour qu'une effervescence estudiantine se transforme

en contestation globale ; quelques jours pour que les pouvoirs publics soient réduits à l'impuissance ; la société de consommation mise en accusation. L'Etat-nation le plus bureaucratique, le plus centralisé de l'Europe démocratique mais, néanmoins, coiffé par un héros national, exerçant un pouvoir personnel appliqué à « octroyer », « à faire savoir », à prodiguer avec une certaine condescendance ses bienfaits, venait de traverser une crise d'un nouveau type : un mouvement ouvrier d'une ampleur inégalée (même en 1936 !) venant en quelque sorte légitimer un mouvement étudiant hétérogène, mais également d'une ampleur sans précédent. De cette contestation de structures pyramidales naîtra l'une des idées-clés du mouvement de mai, celle de l'**autogestion**. De même, on vit s'ébaucher des réformes dans l'Université, avec Edgar Faure, rue de Grenelle, ainsi que dans le domaine régional (même si on sait ce qu'il en est resté).

Il n'empêche... les événements de mai-juin 1968, se sont inscrits à rebours d'une très longue évolution qui a survécu à la monarchie, à la Révolution, à Thermidor, à l'Empire, aux multiples républiques : l'organisation régalienne des pouvoirs à tous les niveaux, dans une étroite symbiose « statonationale ».

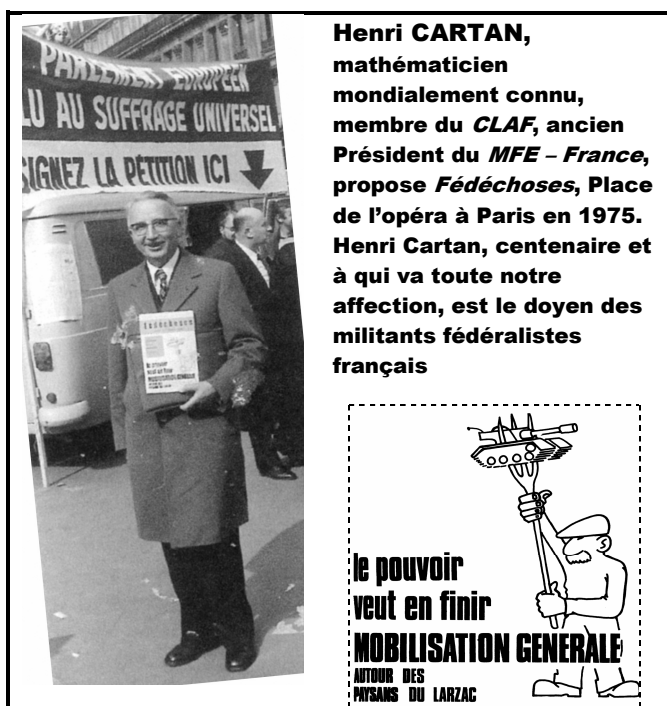
Le CLAF

Les fédéralistes furent surpris, comme tout le monde, il faut le dire, par la rapidité du jaillissement populaire qui venait de se produire. Ils ont su se reprendre, cependant, alors qu'une grande confusion régnait. Le 28 mai 1968, le *Mouvement fédéraliste européen* invitait, en France, ses militants à « refuser le plébiscite », se déclarant « solidaire des initiatives qui tendent, dans différents pays et tout particulièrement en France, à réaliser les principes d'autonomie et de participation qui sont les siens (...) ». Ce n'est, ajoutait-il, « qu'en s'appuyant sur les communautés de base que l'unification européenne permettra d'intégrer les hommes et non seulement les marchandises, prendra les dimensions et les formes qu'impose la crise de civilisation ». Pendant le mois de mai, un jeune polytechnicien Gérard Fuchs, secrétaire de la Commission nationale du MFE, Henri Cartan, professeur à la faculté des Sciences de Paris (alors, président de l'*Association européenne des enseignants AEDE-France*), et Guy Michaud, professeur de civilisation à la Faculté des lettres de Nanterre (alors, secrétaire général du *Centre international de formation européenne - CIFE*), se réunirent dans le but de lancer un « **Appel pour une action fédéraliste** ». Cet appel, revêtu d'un nombre suffisant de signatures significatives, fut publié, au début de juin, dans les quotidiens *Combat* et *Le Monde*.

Le texte réclamait « une mutation profonde de nos structures traditionnelles » au nom des « principes d'autonomie, de cogestion et de participation authentique, appliqués dans les limites d'une juste efficacité aux collectivités régionales, nationales, supranationales » pour permettre « la construction d'une société moderne excluant toute aliénation et donnant à chaque citoyen sa pleine et entière responsabilité ». Dans ce but, les auteurs déclaraient notamment « se donner pour tâche d'étudier les moyens d'établir les structures fédérales souhaitables. »

Parmi les signataires de cet appel initié par André Jeanson,

président de la *CFDT* ; Jacques Monod, professeur au Collège de France ; Laurent Schwartz, professeur à la Faculté des sciences ; Guy Michaud et Henri Cartan, on trouvait les noms de Jean Albertini, alors *leader* des régionalistes corses ; Guy Héraud, professeur de Droit à la faculté de Strasbourg ; Claude-Marcel Hytte, fondateur des *Cercles socialistes et fédéralistes* ; Alfred Kastler, professeur à la faculté des sciences de Paris, prix Nobel ; Morvan Lebesque ; Claude Chevalley, professeur à la faculté des sciences de Paris ; Robert Lafont, président du *Comité occitan* ; Robert Mossé, professeur à la faculté de droit de Grenoble ; André Boucherle, professeur à la faculté de pharmacie de Grenoble ; Yann Poilvet, rédacteur en chef de la *Vie bretonne*, etc...



Une **Déclaration-programme** beaucoup plus explicite allait rapidement préciser cette prise de position : la société devait s'édifier de bas en haut sous le seul arbitrage du droit ; l'intérêt général devait être défendu aux différents niveaux par les instances fédérales ; le principe d'autogestion devait s'appliquer au domaine éducatif et à celui des collectivités de travail. Dans cette perspective, le fédéralisme était présenté comme une transformation radicale de la société, opposée au centralisme et au nationalisme, grâce à la pratique des transferts de souveraineté à des organismes démocratiques supranationaux « européens dans une première étape ». Ces thèses furent exposées au cours d'une réunion à la faculté des sciences de Paris, le 26 juin 1968, qui regroupa environ deux cents participants ; elles devaient permettre la constitution d'un *Comité de liaison et d'action fédéraliste (CLAF)* dont Gérard Fuchs et Marc Heim furent les animateurs deux années durant et dont le **Manifeste** central fut le fruit d'un travail collectif mené au cours de l'année 1969⁵.

⁵ Cf. **Manifeste du CLAF** dans ce dossier et sur notre site (*Ndlr*).

Quand ce Comité de liaison s'est dissout, il invita ceux qui avaient suivi son action à rejoindre les rangs d' *Objectif 72*, autour notamment de Robert Buron et d'André Jeanson.

Les efforts qui aboutirent au lancement du *CLAF* se retrouvèrent, d'autre part, engagés dans la préparation de textes définissant une « Université nouvelle ».

Enfin, dans diverses régions françaises, des militants fédéralistes ont tenté spontanément des actions de même nature. Ce fut le cas, notamment à Aix-en-Provence, Bordeaux, Besançon, Lyon, Nice, Poitiers, Toulouse, de même qu'en Alsace, dans le Nord et dans le Lot-et-Garonne. Partout où ils l'ont pu, des militants fédéralistes ont su établir le lien entre les aspirations régionales, sociales, universitaires, syndicales européennes éparses.

Bref, la crise de mai-juin 1968 a mis l'accent sur les vrais problèmes du mal français et de la société industrielle de l'époque. Au-delà de la phraséologie gauchiste et de certains excès irresponsables, elle a exprimé le refus de la centralisation outrancière qui, depuis Richelieu et Colbert, a ankylosé la réalité française, ainsi que le refus corollaire d'une société fondée sur les rapports hiérarchiques descendants. Elle s'est reconnue également dans le slogan « Changer la vie » et la libération des mœurs, en faisant le procès d'une certaine conception de la société de consommation, préfigurant les mouvements des années 1970 axés sur la préservation de l'environnement et la réponse nécessaire aux « défis de la croissance ».

Ces débats ont eu leurs conservateurs (ceux qui voulaient préserver la qualité de la vie) et leurs « révolutionnaires » (ceux qui aspiraient à « changer la signification de la vie »). De plus, pour les enfants de Mai 1968, rien ne paraissait plus éloigné d'un véritable idéal socialiste que « l'étatisation ». Rien ne leur était plus indifférent que la panacée des nationalisations, chères aux routines de la gauche d'une certaine époque. La voie à suivre était tracée par les principes d'autonomie, de participation et de coopération. C'est pourquoi, à l'encontre d'une *CGT* étatique, le mouvement de Mai 1968 a été pour la cogestion dans l'université et la quête de formes d'autogestion dans les entreprises. La *CFDT* attachée à ces perspectives a critiqué le « programme commun » de la Gauche. Pour la *CFDT*, dans les entreprises, toute décision devait être prise au niveau le plus décentralisé possible en respectant l'intérêt général. D'autre part, les organes responsables devaient être contrôlés aux différents niveaux pour exécuter une politique définie collectivement.

Et l'Europe ?

Pour terminer, évoquons l'Europe pour dire que si l'Europe a pu sembler être la grande absente dans les manifestations parisiennes, il a existé une indéniable relation entre le « Mai français » et le « Printemps de Prague », entre les contestations universitaires en Europe et l'Est et celles en Europe de l'Ouest.

Le même vent de liberté qui a soufflé sur Prague, autour du débat d'idées entre Kundera et Havel, a atteint Varsovie et d'autres villes polonaises où l'on criait « démocratie ! », « liberté d'expression », « Vive la Tchécoslovaquie ». A Madrid, sous une autre férule, l'université fut occupée en permanence par les forces de police. Rome, Turin, Milan furent également, le théâtre de vives manifestations

d'étudiants, de même, à Berlin et Francfort. D'un pays à l'autre, les apparences pouvaient différer, mais ici et là, il s'agissait d'une remise en cause des bureaucraties, du népotisme, du malthusianisme. Simples coïncidences ? Nous ne le pensons pas.

Les animateurs du *CLAF* avaient d'ailleurs clairement défini la « dimension européenne » de la révolution à promouvoir.

Même la Commission européenne a bougé. Son président, Jean Rey, dans une déclaration du 1^{er} juillet 1968 a souligné la nécessité d'un renforcement de la participation démocratique au niveau européen. Elle invitait « les grandes forces économiques, sociales et intellectuelles à participer davantage à la construction du continent. Sans attendre le moment où le peuple européen dans son ensemble sera officiellement consulté et appelé à participer de façon constitutionnelle et organique à la vie politique du continent européen », il apparaissait « nécessaire de faire appel davantage aux groupes sociaux de la Communauté ».

Raymond Rifflet, ancien président du *MFE*, alors chef de Cabinet de Jean Rey, fut le véritable inspirateur de ce texte qui rappelait les buts à atteindre : Union économique, Union politique fédérale ; transformation de la société.

Ces objectifs, quarante ans plus tard, même avec l'existence de l'Euro, ne sont-ils pas toujours terriblement actuels ?

Alexandre Marc, Mai 68 et la révolution

David SOLDINI

Universitaire à Paris. Vice-président de l'UEF-France

En mai 68, Alexandre Marc saluait « l'explosion printanière ». C'est ainsi qu'il qualifiait ces moments intenses pour une partie de la jeunesse et du monde ouvrier. Mais, fidèle à lui-même, le penseur fédéraliste ajoutait : il n'y aura pas de « révolution étudiante, sinon mystificatrice, sans révolution de l'entreprise, de l'agriculture, des communes, des régions, des ethnies, sans une transformation libertaire ».

En effet, les événements de mai devaient plaire à Marc : voir ensemble et spontanément se lever des jeunes de toute l'Europe, assister aux premières manifestations transnationales et européennes, voir se concrétiser l'idée d'une communauté de destin, d'avenir, entre la jeunesse, le monde ouvrier, les Français, les Italiens, les Allemands... Et puis, la composante libertaire, au cœur de l'évènement. Tout cela devait sans doute fasciner le militant fédéraliste.

Pour autant, si la spontanéité des événements, « l'explosion », stimulait probablement Marc, sa conception de la révolution était assez éloignée de ce qui se passait en Europe, à ce moment là. Pas de révolution étudiante sans révolution intégrale. Pas de transformation de la société sans participation révolutionnaire et

consciente de l'ensemble de ses composantes. Voilà le *credo* de Marc. La révolution sera intégrale ou ne sera pas. Que signifie cette affirmation ?

Il y a deux façons de voir la révolution : celle autocratique et celle libertaire.

- La première, communiste, fasciste, ou nationaliste, consiste à croire qu'une transformation radicale de la société est possible en agissant de façon autoritaire, c'est-à-dire en permettant à certains éléments de la société (classe, ethnie, nationalité...) de mettre en œuvre, pour tous, la révolution. D'imposer donc un ordre nouveau à l'ensemble de la société, sans nécessairement que ses composantes acceptent et intègrent réellement les principes nouveaux issus de la révolution. Cette conception de la révolution a prévalu au XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle et a été le prélude aux catastrophes du siècle dernier.
- La révolution libertaire au contraire est une révolution qui ne peut se faire qu'avec l'appui conscient de l'ensemble de la société. La révolution fédéraliste voulue par Marc est en ce sens une révolution de type libertaire. Si mai 68 tranche nettement avec les tentatives révolutionnaires qui se sont succédées au cours de la fin du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}, remplaçant la personne ou l'individu au cœur de la problématique révolutionnaire, l'esprit de mai n'a pas réussi à pénétrer l'ensemble de la société. Du moins pas sur l'instant.

Quarante ans après les événements pourtant, il serait stérile de refuser le fait que l'esprit de mai a effectivement imprégné l'ensemble de la société. Il a fallu des années, mais il est certain que du point de vue des mœurs, du respect de l'individu et de la liberté, mai 68 a marqué un tournant et ouvert une nouvelle phase d'évolution de notre société.

Il s'agit sans doute d'un élément fondamental qui oppose les révolutions autocratiques à celles libertaires. Les premières triomphent à un instant précis : les forces révolutionnaires s'emparent du pouvoir et imposent le nouvel ordre. Les secondes ne se concrétisent pas immédiatement, la prise de conscience générale nécessaire à l'établissement d'un nouvel ordre ne pouvant être immédiate et ne pouvant se faire dans la violence.

En ce sens, mai 68 apparaît comme un événement dans l'histoire révolutionnaire libertaire. Un événement qui a permis une évolution de la société vers plus de liberté et plus d'autonomie personnelle. Mai 68 fait en ce sens partie de l'héritage culturel des fédéralistes.

www.pressefederaliste.eu

Des fédéralistes en Mai 68 - L'UDE-Ofm

Michel MORIN

Membre fondateur de l'UDE-ofm – Ancien militant des Jeunes du MFE, Michel MORIN, est membre des Bureaux de l'UEF-France et de l'UEF-Europe

L'Union des Démocrates Européens - organisation fédéraliste mondialiste (UDE-ofm) a pris racines dans les rangs des fédéralistes européens du MFE dans les années 60, par la germination de l'idée de créer un parti fédéraliste européen⁶.

Une organisation à l'image de Mai...

Cette aventure politique, très minoritaire, de courte durée - moins de 10 ans- a accompagné, plus que fait, le « Mai 68 » mondial, européen, français. Simultanément symptôme et vecteur d'une époque, elle fut à la fois collective et supranationale, somme d'individualismes et fruits d'engagements existentiels. Les évocations et commémorations de mai 68 viennent de bien illustrer de tels enchevêtrements : « Un pour Mai ; Mai pour tous ».

Phénomène groupusculaire, l'UDE-ofm a vécu ce mode d'organisation du politique en action dans le monde d'alors. Au départ, une perspective stratégique, la perception d'un problème pressant ont provoqué la condensation des énergies militantes. Une des formulations du projet de parti fédéraliste fut portée par André Chitti-Batelli en 1960, en prolongement d'un rapport d'Alexandre Marc présenté au Congrès de Strasbourg du MFE. A partir d'une audience conséquente au départ a émergé un Comité d'Initiative pour un Parti fédéraliste européen (CIPFE), lequel occupait une surface encore notable, avec un spectre de d'options assez large, reposant sur une motivation commune : devenir une vraie force politique et donc participer aux élections. Mais avec l'élaboration du programme et les engagements à prendre face aux problèmes réels du monde, les ruptures et les scissions s'ajoutèrent et, en conséquence, en 1968 il restait une demi douzaine de groupes répartis en Italie surtout, en Belgique, en France et en Allemagne.

Un exemple, le soutien à François Mitterrand à la présidentielle de 1965, décidé au niveau supranational et une présence électorale, très volontariste, aux cantonales à Lyon en 1967 sur un programme pour une « démocratie fédérale européenne » positionnèrent le groupe lyonnais parmi les forces de gauche, mais entraînèrent le départ de plusieurs fondateurs du CIPFE.

Le parallélisme avec l'évolution qui traversa, en 1967/68, toutes les mouvances (communistes, maoïstes, socialistes, chrétiens), est caractéristique de l'époque. Elle préfigura l'émergence libertaire du Mouvement du 22 mars, dans lequel se retrouvèrent nombre de militants de toutes origines.

⁶ Cette tentative des militants de l'UDE-Ofm est totalement distincte du groupe, Parti fédéraliste européen, plus tard fondé par le juriste Guy Héraud, lui aussi ancien membre du MFE, et de l'Internationale fédéraliste à laquelle il se rattachait.

Le « fédéralisme intégral » n'était pas loin dans le paysage des idées...

Une organisation avec des valeurs et des projets de « Mai »

Dès 1963, l'état du monde et l'analyse de la mondialisation en marche ont conduit à inscrire dans le nom de l'organisation son engagement mondialiste.

Celui-ci se traduisait concrètement par des luttes pour la paix au Vietnam, par des textes et des manifestations contre l'armement nucléaire dans le monde et de l'Europe à venir. La revue théorique de l'UDE s'appelait *Fall-out* (Retombées nucléaires).

La dénonciation des dictatures en Europe et dans le monde était aussi présente que la lutte contre les idées et les organisations fascistes dans les villes où l'UDE était présente.

La volonté de partage des richesses avec ce qui était encore « le tiers monde » était fortement exprimée. L'universalisme était porté fortement : promotion de la déclaration des droits de l'homme ; solidarités avec les mouvements populaires dans le monde ; solidarités avec les travailleurs immigrés ; manifestations pour la paix.

Afin de parvenir à la création d'une fédération européenne, un second axe d'engagement était la lutte contre l'Etat national et en particulier contre l'un de ses supports clefs : l'armée et la conscription pour le service national.

Début 1968, le lancement à Turin d'une « objection de conscience politique », comme étape dans un processus de désobéissance civile, annoncée comme non-violente, marquait une lutte frontale contre l'ordre établi. Portées par un engagement existentiel fort, les valeurs faisaient irruption sur le terrain politique.

Contre la domination de l'Etat national, les groupes UDE rêvaient également d'un projet de « libération de territoire » qu'aurait permis la création de villages de rencontres de jeunes européens. Sans s'arrêter au nom donné, dès mars 68, à une micro tentative en Ardèche, « Commune n°1 » -tout un programme !- cette stratégie se voulait à la fois concrète et l'expression d'une volonté de rupture. Cette démarche est également bien connotée dans son temps : les théories ou actions de libération de territoire balisaient la mondialisation d'alors. Ainsi une des caractéristiques de « Mai » fut le détournement de nombre de lieux de leur vocation première : universités, usines, théâtres...arrachés au pouvoir de l'Etat.

Une *Lettre ouverte aux jeunes d'Europe*, rédigée par les jeunes fédéralistes et Giuliano Martignetti, responsable politique de l'UDE à Turin, portait ces perspectives. Aussi il est compréhensible que les militants de l'UDE n'aient eu aucune peine à s'engager individuellement dans les événements de Mai.

Une organisation limitée dans son engagement en mai 68

Les contradictions ont touché l'UDE-ofm comme nombre d'autres groupes.

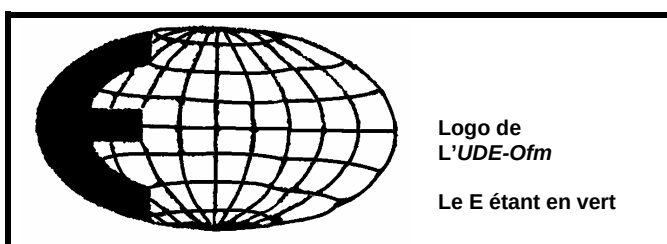
Tout d'abord, la présence de l'organisation elle même fut faible pendant les événements. En effet, la primauté à

l'action n'a pas empêché la publication de quelques textes, mais les militants étaient dispersés dans leurs engagements exigeants et prenants. Les moyens de communication ne fonctionnaient plus et donc la dimension supranationale fut très affaiblie pendant de nombreuses semaines. Les technologies nouvelles n'avaient pas fait leur apparition ! Cependant, dès août 68, le séminaire supranational annuel permit la mise en commun avec un ordre du jour significatif : « La crise étudiante et ouvrière en Europe : l'université et l'Etat ; syndicats et patronat ; la répression et le recours aux mythes nationalistes ; faudra-t-il une révolution pour faire l'Europe ? ».

Ensuite, la nature des violence qui marquèrent 68 dans les différents pays où l'UDE existait, avec un point particulièrement élevé en France, a télescopé la stratégie non violente que les militants de l'UDE mettaient en avant dans leur dénonciation de l'Etat national. Les contradictions individuelles devenaient politiques. Chacun a dû gérer cette situation, mais le groupe n'a pas pu réaliser la synthèse.

Enfin, le choix stratégique de « l'autonomie politique » et de la création de réseaux qui fondait la démarche de l'UDE était similaire à celui de nombreux groupes actifs en Mai. Comme les autres, l'UDE n'a pas pu générer un nouveau modèle d'organisation politique durable.

Les années qui suivirent marquèrent la fin de l'aventure. Le manque de moyens financiers et humains, amplifié sans aucun doute par l'onde de choc de « Mai », ont eu raison de cette petite organisation qui a produit des textes intéressants dont on trouve des prolongements significatifs dans la mouvance écologiste en Europe et dans le mouvement des fédéralistes européens, peu portés alors sur la dimension mondiale de leur message. Trace anecdotique, le logo de l'UDE a un petit cousin germain dans celui de l'UEF d'aujourd'hui.



Nouveaux membres du Comité de rédaction

Florent BANFI
Ronan BLAISE
Maurice BRAUD
Sandra FERNANDES
Valéry-Xavier LENTZ
David SOLDINI

Expérience du Collectif Sciopero Europeo⁷ et de la revue *Lotta di classe e integrazione europea*⁸ (Gênes 1971-1975)

Antonio LONGO

Ancien Secrétaire général de la GFE Italienne dans les années 1970. L'un des fondateurs du Comité Sciopero Europeo et de la revue *Lotta di classe e integrazione europea*

Aujourd'hui responsable en Lombardie du MFE

Traduit de l'italien par Jean-Francis BILLION

Ces expériences ont été engendrées par la rencontre de la section de Gênes de la *Gioventù Federalista Europea* (JEF italienne, *ndt.*) avec le Mouvement de 1968.

La GFE de Gênes représentait, au début des années 1970, le groupe italien le plus nombreux, en terme de membres inscrits (environ 130) et de militants. Ce n'est pas par hasard si les deux premiers secrétaires de la GFE nationale étaient de Gênes (Giuseppe Canale et Antonio Longo, 1970-1973).

La GFE de Gênes se trouvait être dans ces années le point de référence de ceux qui, à l'intérieur du MFE italien, avaient une position d'opposition "de gauche" par rapport à la direction nationale, recevant des renforts importants d'autres villes (Milan, Florence, Turin).

La rencontre avec le mouvement de 1968 s'est passée sur le thème des alliances nécessaires dans la lutte pour la Fédération européenne. Les "Gênois" estimaient que la ligne stratégique du MFE considérait les partis comme les seuls interlocuteurs possibles, sans tenir compte du conflit social qui se manifestait au sein de la société européenne.

C'est sur cette critique qu'est née l'expérience du bulletin *Sciopero europeo* (1971-1973) dont les bases théoriques peuvent être ainsi résumées :

1. la lutte pour l'unité européenne doit prendre en compte également les acteurs sociaux, qui, portant leurs propres revendications au niveau européen, feraient croître la nécessité d'un "pouvoir européen" afin de réguler le conflit social, accélérant ainsi le processus d'unification ;
2. une analyse de classe de l'intégration européenne est donc essentielle pour mettre en évidence les contradictions qui peuvent faire mûrir le "besoin" d'un pouvoir européen (existence ou non d'un capital "européen" autonome ?).

La "grève européenne" était considérée, donc, comme l'objectif stratégique de la classe ouvrière multinationale. C'est sur ces réflexions qu'est née la revue *Lotta di classe e integrazione europea* (1973-1975), après même que se soit effectuée la rupture avec le MFE sur les perspectives

⁷ Grève européenne. (*Ndt.*)

⁸ Lutte de classe et intégration européenne. (*Ndt.*)

de la stratégie fédéraliste (1972-1973).

L'élément central de l'analyse tourna autour de la question des contradictions interimpérialistes : y avait-il ou non une bourgeoisie européenne capable de revendiquer son autonomie par rapport aux Etats-Unis ? La conclusion fut substantiellement négative. Au lieu de l'hypothèse des "impérialismes concurrents" (théorisée par le trotskiste Mandel) semble émerger l'hypothèse d'un super-impérialisme, soit dans la forme "américaine" (Sweezy-Magdoff) soit dans la forme de l'ultra-impérialisme (Levinson).

Il fallait donc amorcer une lutte ouvrière capable de "changer le sens du processus d'unification européenne". L'unité du prolétariat européen aurait porté le processus de l'unification sur un plan directement politique, en accélérant la création du "pouvoir européen". Dans cette perspective l'unité européenne était vue comme un moyen pour renforcer la perspective de la révolution en occident.

Le bilan de cette expérience peut être ainsi résumé :

1. on a pensé que la classe ouvrière industrielle demeurerait un sujet central dans une société européenne désormais post-industrielle ce qui était clairement une erreur. On comprendra, en vérité, que les processus de décolonisation, décentrage de la production, etc., étaient alors déjà actifs, alors qu'on a estimé que la "grève européenne" aurait permis de récupérer (en terme de pouvoir) le terrain perdu sur le plan national. Le problème c'est que la "grève européenne" n'a pas existé, à l'exception de quelques épisodes (cas *Michelin*). Les divisions nationales, contractuelles, etc. -c'est-à-dire politiques- eurent le dessus sur la tendance exprimée par la dynamique de classe. Encore une fois, la vieille thèse "fédéraliste" selon laquelle, à brève échéance, c'est la superstructure qui l'emporte, c'est-à-dire l'Etat (national), qui emprisonne, freine et canalise les mouvements sociaux selon les structures politiques existantes, l'avait emporté ; et que c'est donc ce goulot d'étranglement qui doit sauter en premier ;
2. en l'absence de formes de "grève européenne", la classe ouvrière ne put pas entrer dans le processus d'unification européenne en tant que protagoniste capable d'imprimer un sens différent au processus lui-même. Et cette intervention manquée (de la classe ouvrière) dans la politique européenne, amena un ralentissement du processus (de l'intégration européenne) lui-même. Malgré la conquête de l'élection directe du Parlement européen, les années 70 et 80 ont été des années de stagnation du processus de transfert réel de souveraineté des Etats vers l'Europe.

En conclusion, on peut écrire, que la revue fut un bon prophète en nourrissant peu d'espoir dans le "capital européen", qui s'est révélé peu autonome vis-à-vis du capital américain, tandis qu'au contraire, l'espoir placé dans une "classe ouvrière européenne" s'est révélé seulement un généreux augure.

Plus de trente ans après cette expérience, le processus

d'unification politique de l'Europe n'est pas encore parvenu à son terme. En conséquence nous ne savons pas si l'Europe naîtra par *motu proprio* de la classe politique ou bien par la poussée décisive d'une quelconque force sociale.

Par conséquent, la question sur laquelle était née en substance la revue *Lotta di classe e integrazione europea*, "qui guiderait le processus d'émancipation à l'égard de l'impérialisme américain", demeure aujourd'hui sans réponse.

Mai 68, le Comité de liaison et d'action fédéraliste (CLAF) et la CFDT

Gérard FUCHS

Ancien Secrétaire général du MFE France à la fin des années 60. Membre du PS et ancien Parlementaire européen socialiste

Le mouvement de Mai 68 est surtout passé dans l'Histoire comme une révolte étudiante contre l'autoritarisme, le conservatisme et l'immobilisme de la société française de ces années-là. Et, indiscutablement, ce sont bien les étudiants qui ont déclenché le mouvement. Celui-ci serait cependant certainement demeuré limité et bref si un formidable relais n'avait été pris par une large majorité du monde salarial. Ce qui, dans la deuxième moitié de mai, a mis en péril le régime, est moins la faculté de Nanterre ou la Sorbonne que Renault, Sud aviation ou Berliet. Quel bel et symbolique anagramme que la banderole de cette dernière usine occupée : "Berliet = Liberté" ! Tout mai 68 se retrouve là, avec sa créativité et son objectif profond ! En clair, en quelques semaines de temps, le monde ouvrier avait repris à son compte les aspirations étudiantes et leur donnait la puissance de masse que l'Université seule ne pouvait avoir. L'émergence progressive dans le langage des grévistes du terme d'"autogestion", jusque là seulement utilisé par quelques fédéralistes "intégraux" ou quelques spécialistes de l'expérience yougoslave, marque cette évolution. Celle-ci engendre alors deux conséquences.

La première apparaît du côté des fédéralistes "intégraux". Pour des militants comme Marc Heim ou moi même, les événements qui se déroulent sont un peu comme l'accomplissement d'un rêve. Le refus des hiérarchies à la légitimité descendante, l'affirmation de la volonté des acteurs de mai -encore une fois, étudiants mais aussi salariés- de prendre eux mêmes en mains les décisions qui les concernent, chacun dans la collectivité humaine à laquelle il appartient, c'est la matérialisation au jour le jour des idées que nous développons depuis plusieurs années. Du coup, nous mettons en oeuvre un programme en deux parties: nous décidons de résumer en un texte bref de quatre pages l'essentiel de la philosophie politique et sociale du fédéralisme intégral: ce sera le "Manifeste fédéraliste". Et, ne doutant de rien (mais qui croyait quelque chose encore impossible en ce joli mois de mai !),

nous décidons de chercher pour ce texte les signataires les plus prestigieux: nous récolterons, je crois, les plus beaux noms des grands esprits non marqués par le stalinisme, et ce sera en prime la naissance du *CLAF*, le *Comité de liaison pour une action fédéraliste*.

D'un autre côté, l'importance du mouvement ouvrier de masse qui s'est ébranlé ne peut laisser sans réactions les grandes organisations syndicales. Du côté de la *CGT*, l'atmosphère est plutôt à la circonspection : qu'attendre de bon d'un mouvement "spontané", qui échappe au contrôle du syndicat et du parti! La *CGT* fera tout pour faire évoluer des revendications, qui étaient des revendications de pouvoir, vers des revendications salariales: Ensuite elle sait comment contrôler et, surtout, faire atterrir ! Toute autre sera la réaction de la *CFDT*, immédiatement réceptive à un mouvement qui, pour elle aussi, rejoint des réflexions déjà engagées sur un socialisme démocratique radicalement distinct du totalitarisme soviétique idéologiquement dominant à l'époque. Un jour, avec Marc Heim, nous découvrons un communiqué de la *CFDT* évoquant les aspirations "cogestionnaires ou autogestionnaires" des salariés. Le mélange des deux concepts nous fait sourire mais nous avons la même réaction: il faut prendre contact ! Et, à nouveau, opère le

charme de la période: deux inconnus de moins de trente ans, dotés pour tout viatique d'un "Manifeste" de quatre pages, sont reçus directement par le président de la *CFDT*, pour un entretien qui devait durer une demi-heure et qui en durera plus d'une et sera suivi de nombre de rencontres collectives, auxquelles en plus d'André Jeanson, participeront des hommes comme Albert Détraz ou Jacques Chérèque.

Le mouvement de mai se terminera comme on sait en juin. Avec son triptyque "Nationalisations, autogestion, planification", la *CFDT* jouera un grand rôle dans la rénovation idéologique de ce qu'on appelait encore à l'époque "la gauche non communiste". Nous y aurons été pour quelque chose. Le mouvement fédéraliste aurait pu profiter lui aussi de la période pour devenir un acteur important de cette rénovation. Après une phase d'observation prudente, les lendemains de son Congrès de Trieste devaient rendre clair que la majorité de ses dirigeants étaient davantage intéressée par l'élaboration du texte d'une constitution européenne idéale que par l'évolution de la société réelle ! Pour une génération au moins, c'est ailleurs qu'allait se poursuivre la réflexion et l'action.

Edito de *Fédéchoses* - N°11 - Eté 1975

« Détruire à travers l'armée l'image de la Nation » (Michel Debré).

La crise qui bouleverse les Etats européens est fondamentalement causée par la fin de la période d'intégration économique de l'Europe et son manque d'unification politique. Les compétences furent toujours plus des mains des gouvernements qui restent ainsi privés de pouvoirs effectifs et, au niveau européen, où les décisions devraient être prises, existent des eurocrates, irresponsables devant la population et pour cela privés de pouvoir. Il est impensable que les Européens renoncent au bien être que leur a procuré le Marché commun et est également impensable un retour pur et simple au protectionisme. La contradiction de fond est donc destinée à durer jusqu'à la naissance d'un gouvernement européen et, jusqu'à un point, excepté le cas d'importantes modifications d'équilibre entre la Russie et les Etats-Unis, l'on peut prévoir que l'instabilité sociale et politique est destinée non seulement à continuer, mais encore à s'accroître.

Aujourd'hui toutes les formes de gouvernement européen semblent précaires. La vie politique se développe toujours plus en dehors des cadres politiques traditionnels : la crise que traversent les partis politiques n'est que celle des Etats nationaux dans

lesquels ils sont structurés. Il est évident que, dans ce contexte, les possibilités, pour les fédéralistes, d'une action extraparlamentaire, sont multipliées.

Une action contestataire, mais à étroit contenu fédéraliste, semble être celle contre le service militaire obligatoire.

La conscription obligatoire a toujours été l'une des armes les plus puissantes entre les mains de l'Etat national pour manipuler les consciences individuelles et transformer l'homme en un citoyen obéissant jusqu'au suprême sacrifice de la vie pour la Patrie.

On peut donc dire, du point de vue institutionnel, qu'existe un Etat là où existe une armée et vice-versa. C'est grâce à sa puissance militaire que l'Etat peut concrètement exercer sa souveraineté dans les rapports avec les autres Etats.

Remettre en cause l'amour de la Patrie dans les Etats continentaux européens c'est donc aussi remettre en cause le principe même sur lequel se fonde l'Etat national et les pouvoirs politiques existants. Pour nous, fédéralistes, la contestation du service militaire obligatoire doit devenir l'instrument pour contester la légitimité sur laquelle se fonde aujourd'hui la légitimité politique.



Dessin de couverture –
Fédéchoses N° 11

Fédéchoses publiera dans son prochain numéro, dans la rubrique « Il y a 30 ans nous avons publié », un article de Bertrand Saint-Gal illustrant la lutte de la *JEF France* dans les années 1970 pour les droits politiques et sociaux des travailleurs immigrés, et en particulier le droit de vote.

D'autres dessins seront publiés
dans nos prochains numéros...

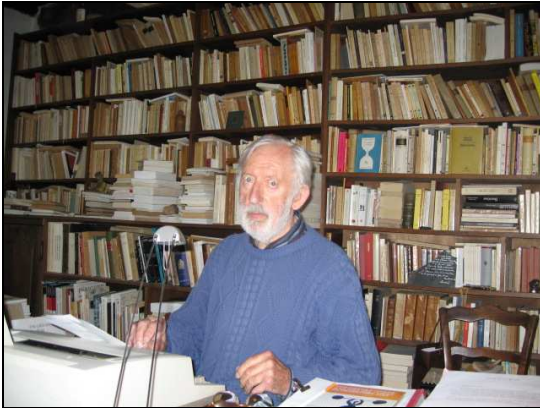


Vignette de Yves PAGES -
Annonçait tous les articles
sur l'armée

Entretien avec Bernard Abel LESFARGUES

Ecrivain et traducteur, fondateur de la Librairie, puis des Editions *Fédérop*, ... fédéraliste

par Jean-Francis BILLION



Bernard Lesfargues à Eglise neuve d'Issac - 2008

Q. Tu as été à la fin des années 60 et au début des années 70, tout à la fois Président du MFE Rhône-Alpes et du groupe lyonnais du mouvement autonomiste Lutte occitane. Comment conciliais-tu ces deux combats, pour nous complémentaires ? Mais tout d'abord, quelles ont été les raisons de ton double engagement politique, occitaniste et fédéraliste européen ?

R. La plupart des fédéralistes voyaient assez mal d'être tout à la fois fédéraliste européen et autonomiste. Ce double positionnement était largement incompris à Lyon, mais peut-être encore plus en Italie. Nos amis Altiero Spinelli, et plus tard Mario Albertini, voyaient difficilement la liaison entre fédération européenne et fédéralisme interne. Les mouvements autonomistes, catalan, basque, breton, et a fortiori occitan, n'avaient pas leur soutien. Cette méfiance était par ailleurs largement réciproque.

A la marge des deux mouvements, fédéraliste et autonomiste, il avait pourtant existé, dans l'entre-deux guerres, un courant fédéraliste au sein du mouvement occitan, autour de Charles Camproux qui avait publié en 1935, *Per lo camp occitan*⁹, recueil d'articles parus dans diverses revues des années 30. Camproux s'était par la suite engagé dans la Résistance. Mais ce courant était dans l'après-guerre de plus en plus marginalisé. Parmi les fédéralistes européens, certains, comme Guy Héraud, ont progressivement évolué vers une conception ethnique du fédéralisme ; Héraud est, entre autres, devenu très proche de François Fontan, fondateur du très nationaliste *Parti nationaliste occitan*.

Pour en revenir à mon cas personnel, je suis arrivé à Paris en khâgne fin 1944. En 1945 j'ai adhéré à L'*Institut d'études occitanes*, qui venait d'être créé après la Libération. C'est après ma rencontre avec Jean-Pierre Gouzy, que j'ai adhéré au fédéralisme européen ; après la fondation de la brève revue poétique *Les Cahiers du triton*

*bleu*¹⁰ dont il a été l'un des rédacteurs. C'est dans ce cadre également que j'ai publié, avec Robert Lafont, une *Anthologie de la jeune poésie occitane*¹¹. Mais nous ne nous intéressions pas qu'à la poésie. Nous cherchions également comment, en tant qu'intellectuels, intervenir dans le débat politique, sans céder par facilité au mouvement qui portait nombre d'entre eux vers le *Parti communiste* ou à se cantonner dans le milieu directement issu de la Résistance. On rêvait de paix, on voulait oeuvrer à la reconstruction d'une Europe différente, débarrassée du nationalisme, en quelque sorte non alignée et capable de compter dans le monde. Avec Jean-Pierre Gouzy, avant d'être membres du MFE, nous avons fondé un *Comité d'action fédéraliste*, un tout petit groupe qui publiait son propre bulletin, avant de rejoindre, en 1946 ou 1947, l'*Union française des fédéralistes*, la section française de l'UEF.

Dans les années 50, l'*Institut d'études occitanes* ne s'intéressait pas au fédéralisme ni à l'intégration européenne ; il était plus tenté de s'appuyer sur les partis de gauche hexagonaux, et en particulier le PC, pour faire avancer ses revendications.

Q. Que doivent la Librairie, fondée en 1969, puis les Editions Fédérop, créées en 1975, à l'« esprit de Mai » ?

R. Professeur à Lyon à la fin des années 60 mes deux engagements étaient toujours difficiles à porter en même temps. Je rêvais depuis longtemps de réconcilier la notion de fédéralisme, et de fédéralisme européen, avec la gauche. En effet, être fédéraliste, et fédéraliste européen, était très mal vu de la gauche hexagonale, ou même totalement ignoré.

La création de la *Librairie Fédérop*, en 1969, a été pour moi une tentative de créer un espace où puissent dialoguer,

¹⁰ *Les Cahiers du triton bleu*, publieront 5 numéros entre avril 1946 et avril 1947. Tous indiquent Bernard Lesfargues comme Directeur. Signes d'ouverture au fédéralisme, dans son 3^{ème} numéro, la revue, publie une chronique de Jean-Marc Varenne (pseudonyme de JP Gouzy), sur deux récents ouvrages d'Alexandre Marc, « *Prodhon, textes choisis et présentés* », et, « *L'Avènement de la classe ouvrière* ». Il signera sous ce nom plusieurs autres articles, et de son nom une chronique sur le livre d'Arthur Kostler, *Le Yogi et le commissaire*, dans le dernier numéro. *Le Triton bleu* publiera dans ses deux derniers numéros en 4^{ème}, de couverture, un encart de promotion pour la revue *La République moderne*, dirigée par Claude-Marcel Hytte, et un autre pour la revue occitaniste *L'Ase negre* dirigée par Robert Lafont.

¹¹ Robert Lafont et Bernard Lesfargues, *La jeune poésie occitane*. Anthologie, éd. *Le Triton bleu*, Paris, 1946, pp. 93.

⁹ *Per lo camp occitan*, éd. Lombard, Narbonne, 1935.

essayer de se comprendre, travailler ensemble, les militants « de la gauche de la gauche » et les fédéralistes européens, sans oublier les autonomistes, dans l'ensemble tout autant ignorés des premiers. La librairie, qui n'aurait pu exister sans les événements de 68, a rapidement été au début des années 70 considérée comme « le Maspéro lyonnais » ; comme Maspéro, à Paris, nous avons du reste été une dizaine de fois victimes d'attaques violentes de groupes d'extrême droite.

Les deux premiers permanents de *Fédérop* étaient membres du MFE. Le second, Pierre-Gilles Flacsu, qui jouera par la suite un rôle important dans la fondation et l'animation des *Editions Fédérop*, a évolué vers l'extrême-gauche pure et simple, ce qui ne nous a pas empêché de continuer à travailler ensemble jusqu'à son départ, en 1978.

Q. Et les éditions, dont *Fédéchoses*, auquel tu as toujours été étroitement associé, a publié en 1975, dans ses numéros 10 à 12, ton « faire-part avis de naissance », et les textes de présentation des différentes collections ? D'où venait également le nom de *Fédérop* ?

R. Les *Editions Fédérop* ont été créées en 1975. La fondation des éditions, par Pierre-Gilles, toi et moi, n'a que partiellement été une aventure collective, car elle était avant tout une aventure personnelle, la reprise et la poursuite de ce que j'avais rêvé de faire en 1945 et 1946 avec *Les Cahiers du triton bleu*. Elle est pourtant aussi une aventure collective puisqu'elle n'a été envisageable qu'à partir du moment où nous avons construit avec la librairie une base solide et financièrement autonome. Nous avons aussi été rapidement rejoints par d'autres, les directeurs des différentes collections, Jean-Paul Cortada, Georges Valéro, Bruno Guichard, Bernard Barthalay (du MFE), puis Alain Kaiser et, un peu plus tard, Jean-Luc Prevel (lui aussi fédéraliste). Paradoxalement, la fondation des éditions a rapidement amené un certain désintérêt pour la librairie qui a malheureusement périclité jusqu'à sa cessation d'activité à la fin des années 80.

Quant au nom de *Fédérop*, il faisait évidemment référence à la Fédération européenne. A partir du moment où, grâce à la librairie et au travail accompli, il avait acquis une certaine notoriété nous ne nous sommes pas posé la questions d'en chercher un autre. Nos partenaires de gauche, ceux qui n'étaient pas fédéralistes, et en particulier les permanents salariés, au nombre de 3 ou 4 après la création des éditions, ont dû s'habituer à ce nom, qui a pourtant initialement posé problème à certains d'entre eux. Par contre, aujourd'hui le nom de *Fédérop*¹², que portent toujours les éditions depuis que je m'en suis dégagé à la fin des années 90 et qu'elles ne publient plus que des textes littéraires, d'ailleurs de grande qualité, n'est plus justifié.

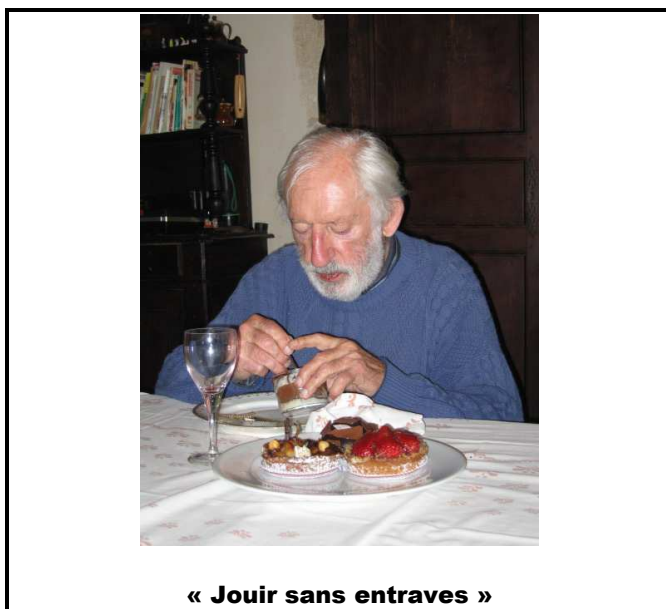
Q. Qu'en est-il de *Fédérop*, aujourd'hui, avant

¹² Aujourd'hui, les *Editions Fédérop*, sont installées en Dordogne, à peu de kilomètres d'Eglise neuve d'Issac, où Bernard Lesfargues s'était retiré en 1985. Elles peuvent être contactées à l'adresse suivante : editions.federop@wanadoo.fr

quelques mots de conclusion ?

R. Malgré les crises et les difficultés, de 1975 à 1999, date à laquelle j'ai passé la main à deux amis, Bernadette Paringaux et Jean-Paul Blot, lui aussi occitaniste, *Fédérop* a publié près de 180 ouvrages. Dont une vingtaine de titres dans les collections « Textes fédéralistes » et « Minorités nationales » ; qui, plus particulièrement politiques, n'ont jamais été de vente facile..., à l'exclusion éventuellement de *L'Envers de la conquête*, de Miguel León Portilla¹³.

Nous avons voulu faire une maison d'édition s'intéressant tout particulièrement à l'occitan et au catalan, mais nous avons toujours refusé d'enfermer nos livres dans un ghetto ou de ne nous intéresser qu'à eux. En témoigne entre autres le fait que la collection de poésie, « Pau Froment », que j'ai dirigée et qui porte le nom d'un poète occitan trop tôt suicidé, ait publié des textes d'origines très diverses, souvent en édition bilingue.



« Jouir sans entraves »

Ma fierté est d'avoir contribué à démontrer, aussi en tant que fédéraliste, qu'il n'est pas en France de bonne littérature que de Paris. En témoignent, parmi d'autres, l'importante édition des trois tomes en occitan de *La Festa*¹⁴, de Robert Lafont, ou le fait que le premier éditeur de « province » a avoir édité un futur prix Nobel de littérature a été *Fédérop*, en 1977, avec l'espagnol Vicente Alexandre¹⁵.

¹³ Miguel León Portilla, *L'Envers de la conquête*, traduction de Jean-Paul Cortada, éd. *Fédérop*, 1977, pp. 175.

¹⁴ Robert Lafont, *La Festa*, roman, t. 1, *Lo Cavalier de març*, pp. 470 ; t. 2, *Lo Libre de jorn*, pp. 453 ; t. 3, *Finisegle*, pp. 261. Les deux premiers tomes en coédition entre *Fédérop*, la revue *Obradors* et *Le Chemin vert* (1983 et 1984), le 3^{ème}. par *Fédérop* (1996).

¹⁵ Vicente Alexandre, *La destruction ou l'amour*, poèmes traduits de l'espagnol par Jacques Ancet, éd. *Fédérop*, 1977, pp. 101. Ce livre était le 2^o volume de la collection Pau Froment.

Collection « Textes Fédéralistes »

Collection dirigée par Bernard BARTHALAY

En Europe capitaliste, le développement des forces productives a jeté les bases du dépassement des nations. La convergence des raisons d'Etat nationales sous l'hégémonie américaine a rendu possible la libéralisation des échanges. Depuis, la contradiction entre le marché européen et les Etats nationaux n'a cessé de s'approfondir. La résoudre consiste soit à laisser dissoudre le marché européen dans le marché mondial, c'est-à-dire aliéner la liberté des Européens à l'impérialisme américain, soit à donner à la formation sociale en gestation un gouvernement fédéral, c'est-à-dire à laisser la nouvelle raison d'Etat rompre le marché mondial pour contrôler l'appareil de production européen. L'Europe est à la croisée des chemins : impérialisme ou fédéralisme.

En France, la culture fédéraliste est encore empêtrée dans l'interprétation préscientifique de l'utopie de Proudhon, de la tradition libertaire aux confins de la réaction. Pour fonder l'autonomie théorique, politique et stratégique du fédéralisme, des militants italiens ont entrepris, au seuil des années soixante, de procéder, sur la base d'une analyse post-marxiste de l'ensemble des données fédéralistes, à l'organisation en un tout cohérent de ses aspects axiologique, structural et historique.

Soucieuse de situer le fédéralisme dans le cours de l'histoire et par rapport aux idéologies nationales (et internationalistes), la collection « Textes fédéralistes » publiera des travaux, italiens et maintenant français, s'inscrivant dans cette direction de recherche, éditera ou rééditera les œuvres de la culture fédéraliste jamais traduites en français ou désormais introuvables en librairie, accueillera les textes illustrant l'actualité politique et la signification historique du fédéralisme pour l'Europe d'aujourd'hui.

Collection « Minorités Nationales »

Collection dirigée par Jean-Paul CORTADA et Bernard LESFARGUES

Le premier texte à paraître dans notre collection « Minorités nationales » en donnera le ton et l'orientation générale : il s'agit du déjà classique *Mythe du caractère national*, de Julio Caro Baroja, inédit en français.

En lançant cette série, nous nous proposons avant tout d'offrir aux lecteurs des textes qui leur permettront de connaître et comprendre DE L'INTERIEUR des minorités culturelles dans leur réalité et leur diversité, mais aussi dans leur différence, leur formation et leur histoire : comment peut-on être « minorité » ? Le champ ainsi délimité est vaste, et nous avons beaucoup de projets, qui vont de la réédition d'auteurs oubliés (Louis-Xavier de Ricard ou Claude Fauriel, par exemple) à la publication de documents ou études sur des minorités peu connues (Chicanos du sud des Etats-Unis, Acadiens de Louisiane, Chuetas de Majorque...), en passant par des travaux plus ambitieux dans leur forme (essais linguistiques ou historiques).

A propos du Congrès de Trieste du MFE (1969)

Deux souvenirs

Gérard FUCHS

Le Congrès de Trieste représente d'abord pour moi le souvenir d'une confrontation entre deux conceptions du fédéralisme : celle d'un fédéralisme purement institutionnel, défendue par Altiero Spinelli ; et celle d'un fédéralisme "intégral", inspirée par Alexandre Marc. Le fédéralisme, doctrine d'une organisation démocratique du pouvoir à tous les niveaux nécessaires de la société, du local au mondial, doit-il se contenter de proposer des institutions politiques idéales ? Ou bien doit-il s'appliquer aussi aux sphères économiques et sociales ?

En ces lendemains de Mai 68 en France, marqués par l'aspiration des salariés à

être des acteurs et pas simplement des objets dans la vie de leur entreprise - c'était tout le sens de l'émergence du mot d'autogestion- je me rangeais résolument dans le deuxième camp. La défense de cette position était la raison d'être de la motion que je présentais avec Mario Albertini et Marc Heim. Entré au congrès avec une forte majorité du vote des sections, ce texte, durement combattu par Altiero Spinelli, allait se retrouver minoritaire. Ce choix d'orientation pèse à mes yeux aujourd'hui encore sur le mouvement fédéraliste.

Et c'est mon deuxième souvenir, un peu nostalgique. En quittant Trieste avec Marc Heim, nous nous disions que le

mouvement fédéraliste avait manqué une occasion historique : celle de mobiliser autour de ses idées non seulement des intellectuels, fussent-ils engagés, mais les militants du mouvement social capables de donner une dimension de masse au courant fédéraliste.

L'action politique ne peut se réduire à l'élaboration d'un projet de société idéale. Elle ne mérite son nom que si elle se préoccupe aussi de rassembler des forces sociales suffisantes pour oeuvrer, avec quelques chances de succès, à la réalisation de son objectif. Les fédéralistes du monde réouvriront-ils un jour ce débat ?

Deux compléments d'information

Marc HEIM

Nous avons demandé à Marc Heim, ancien responsable du MFE en 1968, et toujours engagé dans les milieux fédéralistes, en particulier au sein du CIFE, une contribution sur l'actualité des thèmes de 68 aujourd'hui et un commentaire sur l'action d'un « nouveau CLAF » éventuel. Des problèmes personnels ne lui en ont pas laissé le loisir mais il a tenu à nous adresser quelques commentaires personnels sur le Congrès de Trieste. Nous l'en remercions.

1) A notre arrivée à Trieste, il n'y avait qu'une motion : celle que nous avions rédigée Gérard Fuchs et moi, et qu'Albertini avait accepté de cosigner. Elle était largement majoritaire. (Il n'y avait qu'une liste de membres du Comité central). Quelle ne fut pas notre surprise quand, à l'ouverture du Congrès, nous avons vu apparaître Altiero Spinelli (il n'était même pas inscrit) et avec une motion toute faite (cf. point 2). Gérard Fuchs et moi estimions que les deux motions étaient incompatibles, et devaient être présentées en concurrence. Dans la même nuit, Gérard Fuchs tentait de défendre, dans la commission d'orientation, cette position. De mon côté, partant de l'idée qu'il y aurait deux motions, je m'occupais à constituer une liste concurrente de

membres du Comité central (dont les membres étaient désignés à la proportionnelle). Nous savions Gérard Fuchs et moi qu'elle serait minoritaire. Mais avec la désignation à la proportionnelle nous pouvions espérer entre 30 et 40 % des voix. La négociation fut dure, mais une liste fut constituée. Quelle ne fut pas ma déception, quand au petit matin, j'ai appris par Gérard Fuchs, que sous la pression des personnalités éminentes du MFE, dont Etienne Hirsch, Président du MFE (je préfère taire les noms des autres), il avait fallu présenter une motion unanime.

2) J'ai appris beaucoup d'années plus tard, par Alexandre Marc, qu'entre lui et Altiero Spinelli, il y avait eu un accord réciproque pour que ni l'un, ni l'autre, ne

soit présent au Congrès de Trieste. De manière à donner les responsabilités à la jeune génération. Alexandre Marc a tenu parole... Quant à Spinelli... Comme Alexandre Marc n'était pas au courant de la présence de Spinelli à Trieste, cela nous a valu, à Gérard Fuchs et à moi, d'être considérés comme des « traîtres », ayant « livré le MFE à l'ennemi ». Ce dernier point me concerne plus que Gérard Fuchs, puisque j'ai continué de travailler avec Alexandre Marc jusqu'à sa mort. (Quand je lui ai raconté cette histoire, il m'a dit cette phrase étonnante : « j'aurais pu vouloir raconter cela à Suzanne (son épouse qui venait de décéder) ».

Congrès de Trieste du Mouvement fédéraliste européen supranational (10 - 13 avril 1969)

Projet de motion Albertini-Fuchs-Heim

Nous publions ci-après, le texte de résolution proposé, par M. Albertini, G. Fuchs et M. Heim. Les passages en italique sont ceux intégrés dans la Résolution politique de synthèse adoptée par le Congrès (point III). Un commentaire sur le Congrès, peu-être trouvé dans le N° 190, mai 1969, de *L'Europe en formation*, de même que la Résolution politique. Cette dernière a seule été publiée dans *Fédéralisme européen*, de mars-avril 1960, publication du MFE France. L'ensemble des résolutions (celle qui suit, la motion proposée par Altiero Spinelli, la Résolution de politique générale, mais également les motions adoptées à Trieste par les *Jeunes du MFE* -dont l'une très intéressante par ses développements sur l'armée laissant présager les actions menées au début des années 70), ont par contre été intégralement reproduites dans le N° 2, octobre 1969, de la revue *Le Fédéraliste*, de Pavie, fondée et dirigée par Mario Albertini. Enfin, de même que la Résolution du Comité central du MFE tenu quelques semaines après la démission du général de Gaulle (29 avril 1969) qui allait offrir aux fédéralistes de nouvelles perspectives en matière d'intégration européenne et les amener à privilégier la lutte pour l'élection directe du Parlement européen, plutôt que celle pour une société fédéraliste, même si ce texte rappelait les positions de Trieste en la matière.

Tous ces textes de même que les organes du MFE élus à Trieste, sont en ligne sur notre site :

<http://www.pressefederaliste.eu/spip.php?article87>

A l'heure où de plus en plus clairement les classes politiques nationales font la preuve de leur impuissance face aux problèmes internes et externes qu'elles ont à résoudre, le Mouvement fédéraliste européen estime qu'il doit plus que jamais s'appuyer sur les masses qui réclament une société différente.

Le M.F.E. rappelle qu'il se bat pour une société européenne fondée sur le fédéralisme, c'est-à-dire :

- la reconnaissance de toutes les collectivités humaines (territoriales, économiques, sociales, culturelles...);
- l'autonomie de ces collectivités conservant à chaque niveau le maximum de pouvoir compatible avec l'organisation de l'ensemble;
- la démocratie à l'intérieur de ces collectivités fonctionnant en autogestion à chaque niveau;
- la délégation successive de pouvoirs par les collectivités de base aux collectivités de plus en plus larges, la base gardant un contrôle constant des pouvoirs délégués.

Concrètement, ces choix signifient que le M.F.E. se sent aujourd'hui solidaire des citoyens, étudiants, travailleurs...qui se battent sur les mots d'ordre d'autonomie des collectivités régionales ou communales, d'autogestion dans l'université ou l'entreprise.

Mais le M.F.E. réaffirme solennellement qu'il n'y a plus aujourd'hui de mutation possible de nos sociétés nationales, enfermées dans un cadre étatique trop étroit. Pour développer la lutte sociale il faut abattre les pouvoirs nationaux qui divisent les Européens en camps opposés. Et cela est possible étant donné l'inadéquation actuelle des Etats. Les Etats européens sont incapables d'établir des rapports d'égalité avec les Etats-Unis, de s'opposer à la prépondérance économique des Américains dans le Marché commun, de se battre pour la liberté de la Grèce, de la Tchécoslovaquie, de l'Espagne, du Portugal, de faire coïncider, à long terme, la politique d'ouverture vers les pays de l'Est européen avec le processus d'intégration fédérale de l'ensemble de l'Europe au service d'un équilibre mondial évolutif et de la promotion

sociale du Tiers-monde.

Les Etats de la Communauté sont incapables d'étendre dès maintenant la Communauté à la Grande-Bretagne ou à d'autres pays prêts à en faire partie, de faire évoluer l'union douanière vers une véritable union économique et de la mener vers des fins sociales par une planification européenne adéquate. Les fondateurs de la Communauté savaient que pour affronter les problèmes de l'union économique il fallait un pouvoir européen plus fort qu'au départ, et c'est pourquoi ils avaient conçu l'article 138 prévoyant l'élection directe du Parlement européen. Mais les Etats, reprenant le dessus sur la Communauté, en ont empêché la démocratisation, le renforcement et l'extension.

Ayant conservé sur le plan politique une souveraineté de plus en plus dérisoire, qui les asservit aux grandes puissances, au capitalisme américain et européen, les Etats nationaux s'écartent de la démocratie et s'engagent dans la voie de la contestation extra-parlementaire et de l'involution autoritaire. Enfermés encore dans les Etats, les partis sont victimes de leur dégénérescence et les citoyens se détachent de plus en plus de l'Etat.

Pour surmonter la crise politique et établir le cadre de la lutte sociale, il n'est en ce moment qu'une voie : obliger les partis et les électeurs à sortir du cadre des Etats, faire élire le Parlement, mettre l'Europe entre les mains du peuple. Une telle lutte est possible. A la base, l'impuissance des Etats à promouvoir le développement politique, social et économique a déclenché la contestation des jeunes et le scepticisme des adultes. Au sommet, le scandale d'un Parlement

européen dépourvu de base démocratique permet d'exercer une forte pression sur les partis. De Gaulle bloque l'élection générale européenne, mais on peut le battre par l'élection européenne dans d'autres pays. La première reconnaissance du droit électoral européen des citoyens dans un pays placerait les autres gouvernements dans une position insoutenable, ouvrirait la voie à l'élection générale du Parlement européen et à la phase constituante du

premier noyau fédéral européen.

Mais cette action ne doit pas empêcher le M.F.E. de se tenir prêt à intervenir dans tout processus de contestation qu'il jugerait susceptible de déboucher au niveau européen. Il se donne donc aussi pour tâche d'approfondir les mots d'ordre de toute nature, nécessaires pour faire comprendre à tous les citoyens la dimension européenne du combat révolutionnaire qui vient de commencer.

A propos de la peine de mort

Paola DELRIO

Expert en Droits de l'homme et des peuples, Responsable au Bureau pour une aide internationale, Province autonome de Bolzano, Italie. Article publié en commun avec *The Federalist Debate*

Traduit de l'Italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé la résolution sur le moratoire sur la peine de mort le 18 novembre 2007 par 104 voix pour, 54 contre et 29 abstentions. C'est l'Italie qui a mené d'une manière intelligente et efficace la négociation des derniers mois mais l'histoire du moratoire sur la peine de mort a commencé il y a plus de dix ans.

Le parcours commence en 1994 quand le gouvernement italien a présenté une résolution pour un moratoire sur les exécutions capitales à l'AG des Nations unies. Cette première proposition ne passe pas à 8 voix près seulement et l'abstention de 20 pays, aujourd'hui membres de l'UE, qui se défilèrent au dernier moment, fut déterminante. Il apparaît déjà que, derrière la question de la peine de mort, il y avait des implications religieuses et culturelles, en tant que facteurs liés à la souveraineté et à la géopolitique.

Malgré le premier échec, la résolution italienne fut approuvée en 1997 par la Commission de l'ONU pour les droits humains et confirmée chaque année. A partir de 1999, l'UE, dépassant ses divisions internes, devient le sponsor de la résolution même si elle n'est pas tout à fait convaincue, vu qu'après avoir présenté en 1999 la résolution à l'AG, elle la retirera au dernier moment. Il y eut une autre indécision européenne en 2003 quand la présidence italienne elle-même décida de ne pas présenter la résolution à l'AG, bien qu'elle eût le soutien du Parlement européen.

En 2006, on commence à changer de registre, peut-être à cause du changement de gouvernement italien ou parce que l'échec des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité relancée par le Secrétaire Général Kofi Annan à l'occasion du 60^e anniversaire de l'ONU était patent et donc que l'Italie et les autres pays européens se sont sentis plus libres dans les négociations diplomatiques. En 2006, la Chambre des députés italienne vote une motion qui engage le gouvernement à présenter à l'AG une résolution sur la peine de mort en lien avec l'UE et en 2007 le PE approuve une résolution dans laquelle il engage la présidence de l'UE à garantir la présentation de la résolution sur le moratoire. En juin 2007, le Ministre italien des affaires extérieures présente au Conseil des affaires générales de l'UE le texte de la résolution sur le moratoire sur la peine de mort et le Conseil des affaires générales l'approuve à l'unanimité et s'engage à la présenter à l'AG de l'ONU. Le 18 novembre, l'AG a approuvé le moratoire à la majorité absolue.

La résolution n'oblige pas les Etats à suspendre les peines capitales ni même à abroger les lois qui l'instaurent, elle les invite à le faire. La valeur en est certainement symbolique mais pas seulement. En premier lieu, à partir d'aujourd'hui, les gouvernements qui voudront abolir la peine de mort

disposeront d'un moyen supplémentaire pour convaincre une opinion publique favorable à la peine capitale et les mouvements de la société civile disposeront d'un moyen fort qu'ils pourront utiliser dans leur lutte. En second lieu, dorénavant, la peine de mort sera automatiquement inscrite à l'agenda de l'AG de l'ONU et elle sera chaque année discutée comme beaucoup d'autres questions politiques : le tabou de la souveraineté de l'Etat sur la peine capitale est ainsi tombé. En outre, non seulement le Haut Commissaire aux droits humains mettra en œuvre une *task force* pour assister les pays qui voudront limiter ou abolir l'usage de la peine de mort, mais le Secrétaire Général devra faire un rapport à l'AG sur la situation de l'exécution de la résolution dans les différents pays membres de l'ONU. Les Etats devront donc fournir les informations nécessaires pour rédiger des rapports sur l'application du moratoire ; ainsi le secret d'Etat qui couvre les exécutions capitales tombera (par exemple en Chine). En outre, la résolution interdit que la peine de mort puisse s'appliquer à des moins de 18 ans, à des femmes enceintes et à des personnes souffrant d'un handicap mental et réaffirme que pour la condamnation à mort des preuves claires et la garantie d'un procès juste sont nécessaires. Ceux qui appliquent la peine de mort devront enfin respecter les standards internationaux qui prévoient des garanties et le respect des droits humains des condamnés.

Le succès en est certainement dû à la stratégie diplomatique qui a cherché à impliquer tous les pays en dépassant les barrières religieuses et les éventuels préjugés « néo-colonialistes » ; on a ainsi évité que cette lutte commune pour la civilisation devienne l'un des nombreux instruments en faveur du « choc des civilisations ». C'est en cherchant à dépasser les résistances de la souveraineté de l'Etat et de la non ingérence dans les affaires intérieures, c'est en poursuivant une stratégie de participation et de médiation maximales que la force de la dimension supranationale de la politique s'est affirmée.

L'exemple des droits humains l'a emporté, dépassant les barrières des Etats nationaux accrochés aux résistances les plus fortes de la souveraineté de l'Etat qui ne vacillent qu'à grand peine, même face aux affirmations de la dignité humaine. En revanche, il semble que les droits humains, alliés importants d'une politique transnationale et multiculturelle qui parle à tous, soient véritablement le levier sur lequel on puisse s'appuyer pour la construction d'un dialogue politique de médiation sur les questions politiques les plus importantes à l'ordre du jour. Cette victoire qui a aussi démontré le rôle déterminant de l'UE qui devrait tirer de telles expériences la force de sa stratégie politique au moment où elle trouve une position commune, où elle utilise son *soft power* et se rallie à l'exemple des droits humains.

Les langues régionales et la réforme constitutionnelle Pendant que le Parlement tergiverse... l'Académie radote

Ayant dit quelques mots de cette question dans notre Editio, à propos des débats parlementaires sur la réforme des institutions (amendables ???) de la V^e République, nous renvoyons nos lecteurs à un excellent article de notre ami Christian Guyonvarc'h, ancien Porte-parole de l'*Union démocratique bretonne (UDB)*, responsable de la Fédération *Régions et Peuples solidaires - R&PS*, et aujourd'hui Vice-président du Conseil régional de Bretagne, chargé des affaires européennes et internationales : « Les Séparatistes ne sont pas ceux que l'on croit. Les détracteurs des langues régionales ne comprennent pas qu'elles sont un symbole d'ouverture » (*Le Monde*, 26 juin 2008, p. 19). La lecture de ce texte, complèterait parfaitement les deux communiqués de presse de *R&PS* que nous reprenons ci-après.

Afin d'illustrer, humoristiquement, le thème de notre Editio, nous ne pouvons nous priver du plaisir de signaler à nos mêmes lecteurs un texte d'un autre de nos amis (lui aussi parfois publié dans nos augustes colonnes !), Antonio Padoa-Schioppa, Président de *Notre Europe*, et ancien Ministre de l'économie et des finances de Romano Prodi) dans la même page du même numéro du *Monde*... : « Président Sarkozy, faites voter ! La France doit profiter de ses six mois de Présidence pour redevenir le moteur de l'Union européenne »... !

Fédéchoses



La "peine" du 18 juin : les sénateurs s'opposent à la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales

Le 18 juin 2008, les sénateurs ont rejeté l'amendement voté à la quasi-unanimité par les députés visant à intégrer la reconnaissance des langues régionales dans l'article 1 de la constitution française.

Alors que la France prendra la présidence de l'Union européenne le 1er juillet, le vote du Sénat enferme l'hexagone dans une position archaïque contraire aux Conventions européennes et internationales en matière de droits culturels. Dénués de fondements juridiques et moraux, les propos intolérants et humiliants de certains sénateurs s'opposent à l'aspiration de millions de citoyens : le sondage CSA

réalisé les 18 et 19 juin pour l'édition dominicale du quotidien *Ouest France* démontre que 68 % des Français sont favorables à la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales.

Soucieuse de parvenir à un compromis respectueux de la démocratie culturelle, la fédération *Régions et peuples solidaires* propose aux parlementaires français de modifier l'article 2 de la constitution en ces termes : « La langue

de la République est le français. Elle respecte et protège les langues régionales ».

Alors que 2008 a été proclamée « année internationale des langues » par les Nations unies, *R&PS* doit une nouvelle fois rappeler aux parlementaires que la diversité culturelle est une richesse, seule sa négation constitue un danger.

La "royale" Académie française s'oppose à la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales

Lors de sa séance du 12 juin 2008, l'Académie française a adopté à l'unanimité une déclaration s'opposant à la reconnaissance constitutionnelle des langues régionales votée par les députés français le 22 mai. L'Académie française précise que la mention des langues régionales dans l'article 1 de la constitution constitue selon elle « un déni de la République... et met en cause l'accès égal de tous à l'Administration et à la Justice. »

Régions et peuples solidaires condamne ces propos qui, en plus d'être intolérants et diffamatoires, sont totalement dépourvus de fondements juridiques : la reconnaissance des langues régionales dans l'article 1 de la constitution ne confère malheureusement aucun droit à utiliser les langues régionales dans la sphère publique, conformément aux

souhaits de la Ministre de la Culture, Christine Albanel.

Le discours mensonger de l'Académie française est choquant à plusieurs titres :

1. ces propos discriminatoires sont en contradiction avec les Conventions européennes et internationales en matière de droits culturels signées par la France ;
2. fondée en 1635 sous le règne de Louis XIII par le cardinal De Richelieu, cette institution « monarchique » s'oppose au vote « démocratique » des députés républicains, représentants des citoyens ;
3. Le rôle de l'Académie française est double : veiller sur la langue française et accomplir

des actes de mécénat. S'opposer à des éléments de projets de loi en s'attaquant au respect de la diversité culturelle est un acte qui outrepassé ses compétences.

Face aux propos archaïques de l'Académie française, la fédération *Régions et peuples solidaires* appelle à une réaction explicite des parlementaires, du gouvernement ainsi que du Président de la République qui prônait avant les élections présidentielles une « République irréprochable ».

Philippe SOUR
Chargé de communication R&PS

La Ratification du Traité de Lisbonne après le Non irlandais

Communiqué du MFE italien

L'erreur est humaine, mais persévérer est diabolique. Les gouvernements n'ont rien retenu de leurs propres erreurs. Après avoir provoqué l'échec du Projet de Constitution avec une méthode de ratification antidémocratique, qui permet à un seul Etat de faire obstruction à l'ensemble du processus, ils ont répété cette même erreur avec le Traité de Lisbonne.

Il est inexact que les citoyens français, hollandais et irlandais, soient contre l'Europe. Ils veulent une Europe différente de celle qui leur est proposée. Ils veulent une Europe démocratique dans laquelle faire entendre leurs voix et être entendus.

Les gouvernements européens non seulement ont reproposé, avec le Traité de Lisbonne, un projet d'Union encore plus compliqué que celui de la Constitution européenne, mais ils ont persévéré dans la ratification à l'unanimité, en ignorant le fait qu'aucune institution politique ne peut fonctionner si un seul de ses membres peut se prévaloir d'un exorbitant droit de veto opposable à tous les autres. Si les gouvernements européens veulent réellement une Europe démocratique, comme le demandent les citoyens, ils doivent commencer par introduire le principe du vote à la majorité dans les procédures de ratification. Une double majorité des Etats et des citoyens de l'Union doit permettre d'aller de l'avant, même si une minorité s'y oppose. C'est cela la démocratie.

Pour l'Europe le moment du choix est arrivé. Les peuples européens sont conscients que c'est seulement unis qu'ils peuvent affronter les défis de la mondialisation, de la compétition avec les nouveaux géants de la politique mondiale, de la sauvegarde écologique de la planète et de la construction d'un nouvel ordre mondial de paix. Le moment est venu pour les pays européens qui veulent faire partie d'une Union politique, avec un gouvernement démocratique, de le dire avec clarté aux citoyens. L'union fédérale peut être construite en cercles concentriques. Ceux qui ne veulent pas y participer, peuvent choisir d'autres formes d'association.

Le gouvernement italien et le Parlement ne doivent pas se laisser influencer par la propagande eurosceptique. Le Traité de Lisbonne doit être ratifié. Une majorité des Etats et des citoyens de l'Union l'a déjà fait.

L'Italie doit participer au groupe de pays qui veulent aller de l'avant. Le Traité de Lisbonne est la voie étroite par laquelle il faut passer pour construire une Union démocratique et capable d'agir.

Communiqué JEF Europe

NON en Irlande, NON à l'unanimité !

Toni GIUGLIANO
JEF Grande-Bretagne
Vice-président JEF Europe

Après des mois de campagne et de débat, le peuple irlandais a rejeté le traité de Lisbonne proposé : 47 % (752.451 voix) pour et 53 % (862.415 voix) contre. La JEF Europe, comme d'autres organisations européennes et tous les partis politiques de gouvernement en Irlande, regrette profondément ce résultat, qui va dans une certaine mesure mettre une pause au processus d'intégration européenne potentiellement pour des mois voire pour les années à venir.

La coalition *European Youth for an Irish YES* a été créée par la JEF-Europe afin d'aider la campagne du OUI en Irlande. Notre association a joué un rôle important à Dublin les 11 et 12 juin en tant que seul réseau européen de jeunes faisant campagne activement pour le Oui.

« Nos militants ont convaincu un nombre considérable d'électeurs irlandais de se rallier au traité -en dénonçant les mythes de la puissante campagne du Non » a déclaré Toni Giuliano, Vice-président de la JEF-Europe et coordinateur de la *European Youth for an Irish Yes*. « Le jour du vote, la *European Youth* était le seul réseau à couvrir le centre ville de Dublin. Les citoyens étaient désorientés, il était clair que la campagne du Non avait su gagner de nombreux électeurs irlandais avec leurs mensonges et leur propagande », a poursuivi Toni Giuliano.

Tous les yeux se tournent désormais vers Londres où la Chambre des Lords doit procéder au dernier vote pour la ratification britannique du traité. Toni Giuliano a déclaré : « Nous encourageons le Royaume uni et les huit autres gouvernements à poursuivre leurs projets de ratification. Nous avons toujours affirmé que ce traité comporte des réformes des institutions européennes nécessaires pour accroître l'efficacité et la responsabilité des responsables européens, et nous pensons toujours qu'il doit être ratifié ».

« Au-delà du Traité de Lisbonne en lui-même, le problème le plus important est la méthode de ratification », a dit Samuele Pii, président de la JEF Europe. « 862.415 électeurs peuvent-ils bloquer l'avancement d'une Union de 500 millions de personnes ? Nous pensons que les peuples européens devraient être en mesure de réformer la façon dont leurs représentants communs travaillent, sans être bloqués par un seul pays », a ajouté Pii.

L'unanimité dans la ratification a toujours démontré qu'elle excluait les changements les plus démocratiques des traités négociés et, en général, elle a maintenu le déficit démocratique de l'UE dans son ensemble. La démocratie exige que la règle de la majorité plutôt que celle de l'unanimité, soit utilisée lors de ratification des traités ».

« Bon nombre d'électeurs en Irlande ont pensé qu'il était de leur responsabilité, en tant que seul Etat membre à organiser un référendum, de voter non pour manifester leur foi en la démocratie. Nous le respectons et avons demandé à plusieurs reprises un référendum se tenant le même jour dans l'ensemble de l'UE, dont l'issue pourrait être décidée par une double majorité des citoyens de l'UE et des Etats membres. Conformément à ce système, si 4/5 des pays approuvaient le traité, le Conseil européen examinerait la situation et prendrait une initiative forte pour relancer le processus d'intégration européenne » a expliqué Pii.

L'appel des *Jeunes européens fédéralistes* (JEF-Europe) pour un référendum pan-européen a été suivi par de nombreux membres de la Convention européenne de 2004 qui a établi le défunt projet de Constitution, ainsi que par des dirigeants importants de partis politiques nationaux et européens. La JEF Europe, la plus importante organisation de jeunesse pro-européenne, a demandé l'abandon de l'unanimité dans le processus de ratification depuis l'échec du référendum de 2005 en France et aux Pays-Bas.

Et, pendant que l'intégration européenne était bloquée par Dublin, le même jour, une réunion de l'*Agora des citoyens* au Parlement européen, à Bruxelles, a démontré combien l'Union européenne a trouvé de nouvelles façons de « libérer la démocratie à travers l'implication de la société civile et la participation directe. »

Lettre ouverte aux imbéciles qui nous gouvernent

Ronan BLAISE

Ancien Rédacteur en chef du *Taurillon*, ancien membre du bureau national et des *Jeunes Européens Rouen*

Article publié par *Le Taurillon*, magazine eurocitoyen

Une lourde responsabilité et une remarquable constance dans l'erreur... Et voilà, en ce vendredi 13 juin 2008, l'Europe a donc renoué avec ses vieux démons. En Irlande ce fut donc « NON ». Un « NON » à quoi, au juste on ne sait pas. Et bien malin celui qui peut définitivement prétendre tirer à soi ce « NON » là. Mais c'est là un « NON » qui était pourtant au combien prévisible. Qui faut-il donc remercier ?!

Un proverbe de la culture populaire dit que le poisson commence toujours à pourrir par la tête. (Et le résultat final, rarement admirable...). Regardons donc rapidement la lourde responsabilité de nos actuels dirigeants européens (on pense là essentiellement à nos chefs d'Etats et de gouvernements...) dans ce nouveau désastre pourtant prévisible (et souvent annoncé).

Le péché originel du Traité de Nice

Tirant une leçon de l'obsolescence des institutions communautaires et des sordides marchandages de la Conférence intergouvernementale de Nice qui (décembre 2000) avaient accouché du fameux Traité de Nice actuellement en vigueur¹⁶, nos chefs d'Etats et de gouvernements avaient pourtant ponctuellement montré un (bien trop) bref éclair de lucidité en lançant le processus de Laeken (décembre 2001).

A Laeken, le Conseil européen avait fixé un objectif et défini une méthode : dans un environnement mondialisé, « L'Europe doit devenir plus démocratique, plus transparente et plus efficace ». Face à l'élargissement de l'UE prévu pour 2004, il faut « améliorer l'efficacité du processus décisionnel et du fonctionnement des institutions dans une Union de quelques trente Etats membres ». Et la déclaration adoptée à Laeken par les Etats membres posait enfin la question clef : « cette simplification et ce réaménagement ne devraient-ils pas conduire à l'adoption d'un texte constitutionnel ? ». Souvenez-vous, : il s'agissait donc là de réunir une « Convention rassemblant les principales parties prenantes au débat sur l'Union » : soit une Assemblée consultative formée de représentants des Parlements nationaux, du Parlement européen, des gouvernements des Etats membres et de la Commission. Objectif, remettre à plat les institutions de l'UE, rédiger une constitution (rebaptisée Traité constitutionnel européen -TCE- pour les besoins de la cause et pour ainsi

¹⁶ **Ce Traité de Nice qui -comme on peut le constater chaque jour- rend la prise de décision si difficile dans l'Union : ce « calamiteux » Traité de Nice qui -en quelque sorte, comme quelqu'un d'autre l'a dit- « institutionnalise le bordel »...**

mieux encore symboliser le respect dû aux Etats membres...).

La Convention : fols espoirs

Certes, ce n'était pas « Philadelphie »¹⁷ et les membres de cette Convention « rédactionnelle » ne disposaient effectivement pas d'un mandat populaire « explicite » pour remplir à bien cette mission (de même qu'ils n'avaient pas été élus pour cette tâche lors d'un scrutin *ad hoc* spécifique...).

Certes, cette « Convention » n'était donc pas une « Constituante » à proprement parler mais seulement une « Assemblée consultative » dont le seul mandat était « d'examiner les questions essentielles que soulève le développement futur de l'Union, et de rechercher les différentes réponses possibles ». Certes, mais on n'avait encore jamais vu ça en Europe.

En gestation, donc : une Constitution européenne, rédigée de manière démocratique, dans un cadre supranational et par des représentants démocratiquement élus (pas nécessairement pour cela, mais tout de même...). Et tout cela dans une transparence rare à faire rougir n'importe quel parlement démocratique moderne (avec débats en direct, compte-rendus de séances, voire échanges participatifs avec les citoyens sur *internet*...). Une révolution.

Seulement voilà, rien de plus parcimonieux que la sagesse des Nations. Puisque nos chefs de gouvernements n'ont alors rien trouvé de plus intelligent à faire que d'alourdir l'ample et déjà ambitieux travail de la Convention en lui fixant également la mission délicate de compiler en un même texte (et dans le même texte) tout l'acquis communautaire. D'où la naissance de la fameuse et encombrante « partie III », dont la seule existence a définitivement plombé en France la campagne référendaire de 2005 (et jusqu'à l'idée même d'une Constitution européenne...).

Le naufrage référendaire de 2005

Suit alors la campagne référendaire française de 2005 pour défendre un texte déjà en grande partie détricoté par une bien funeste Conférence intergouvernementale (CIG) décidée -une nouvelle fois- par nos seuls chefs d'Etats et de gouvernements, souverainement. Une campagne référendaire de 2005 marquée par la trop lourde complexité d'un texte prétexte à toutes les controverses, des mensonges de campagne innombrables, des maladresses de campagne comme s'il en pleuvait¹⁸ et -

¹⁷ **Philadelphie, mai-septembre 1787 : Convention rédactionnelle de l'actuelle Constitution américaine.**

¹⁸ **Souvenez-vous du zèle excessif de la Commission européenne et d'un certain Commissaire européen néerlandais (dont les médias n'ont alors pas assez relevé qu'il s'agissait en fait là d'un libéral et eurosceptique notoire, viscéralement hostile à toute forme d'Europe politique et faisant alors là profession de sabotage électoral...) dans la promotion de la si contestée « directive services » qui alors portait son nom. Souvenez-vous également des déclarations maladroites d'un Jacques Delors -reprises, tronquées, dans les médias français- à propos de quelque**

comme de bien entendu- un funeste résultat final.

Au « NON » français allait donc s'ajouter un « NON » néerlandais (aux racines souvent contradictoires d'avec le précédent...). Puis les Britanniques suspendaient à leur tour leur processus de ratification. Et s'ouvrait alors une « année de réflexion » (qui s'avérera année d'inaction, en fait...). Au terme de cette « année de réflexion » -surtout marquée par l'attentisme et une communication communautaire post-adolescente, caractérisée par des bavardages futiles, les initiatives communicantes à coups de gadgets et par un vide conceptuel quasi absolu- il fallut bien s'y résoudre : exit le TCE, définitivement enterré (au grand dam des vingt et quelques Etats signataires l'ayant malgré tout ratifié).

Mini-traité, Mini-ambition

Une fois le TCE enterré, nos dirigeants allaient donc enfin s'atteler à la rédaction du « Plan B » tant attendu. « Cornaqués » par un Nicolas Sarkozy décidément pas à vide d'idées originales¹⁹, nos dirigeants européens se réunirent en conclave et accouchèrent donc -il y a un an- du Traité de Lisbonne (« Mini-Traité » pour les intimes, ou « Traité Simplifié » pour les amateurs de paradoxes). En effet, nulle simplification dans ce complexe document additionnel aux traités communautaires antérieurs : nos dirigeants européens venant là, dans un bel élan d'euroscepticisme inavoué, d'enterrer jusqu'à l'idée même d'un texte strictement institutionnel, jusqu'au projet et jusqu'au terme même de « Constitution ».

Exit le préambule, exit les symboles, exit le terme même de Constitution (mais des clauses d'exemptions pour une « Charte des Droits » dont on ne sait plus alors²⁰ si elle est encore juridiquement contraignante ou pas, ni pour qui...) : pas de souffle, pas de projet européen global bien défini, pas d'ambition européenne clairement affirmée : juste un « inventaire à la Prévert » et une addition baroque de réformettes reclassées autrement que dans le texte précédant (sinon refourguées en vrac...).

Jusque là, Nicolas Sarkozy avait affirmé (lors de sa campagne électorale des élections présidentielles françaises de 2007) que son « Mini-Traité » ne devait être qu'une compilation des dispositions essentielles au bon fonctionnement de l'UE n'ayant pas donné lieu à controverse lors de la campagne référendaire française de 2005. Restait donc à déterminer lesquelles. Mais comment : au pifomètre ?! Et c'est là que tout dérape. Car on

hypothétique « Plan B »...

¹⁹ Celui-ci reprenant alors à son compte les nombreuses initiatives allant dans ce sens déjà lancées par la Chancelière allemande Angela Merkel lors des six mois précédents ; l'Allemagne présidant alors le Conseil de l'Union : de facto « présidence symbolique » de l'UE.

²⁰ « Alors », c'est-à-dire : en juin 2007, à Lisbonne : où les Britanniques et les Polonais allaient demander une clause d'exemption (ou *opting-out* dans le jargon européen) quant à l'application de cette Charte à leur sujet (même si les choses allaient -semble-t-il- se clarifier par la suite : notamment avec le renoncement des Polonais à cette ultime clause d'exemption...).

aimerait alors bien savoir pourquoi on retrouve alors dans ce nouveau traité, certaines des thématiques, certaines des dispositions économiques et certaines des stipulations sociales qui avaient pourtant mis le feu à la campagne référendaire française de 2005. Pourquoi ?!

Mais parce que nos partenaires y tiennent *mordicus* (et c'est d'ailleurs parfaitement leur droit...). Et surtout parce qu'on est revenu à l'intergouvernementalisme de Nice, ma bonne dame !

Lisbonne : Nice en pire

Et oui, car c'est là en fait le gros problème. Avec la nouvelle CIG, avec ses rotations secrètes de « sherpas diplomatiques » longtemps restés anonymes pour l'opinion publique, et avec la rédaction -par une méthode strictement intergouvernementale- du Traité de Lisbonne, l'UE venait là -méthodologiquement parlant, en tout cas- de faire un prodigieux bond en arrière dans le temps d'au moins dix ans.

Exit le projet constitutionnel, exit la Convention et retour aux bonnes vieilles « méthodes de grand-papa » : l'intergouvernementalisme à tous les étages accouchant là -à nouveau- d'un texte sans souffle ni ambition pour une Europe à minima (et d'un texte rédigé en catimini, bien loin d'opinions publiques pourtant méchamment agitées -et aguichées- par les campagnes référendaires de 2005...). Non pas que les stipulations du Traité de Lisbonne soient intrinsèquement pires que celles du Traité de Nice ; ce n'est effectivement pas le cas. Et il faut même reconnaître que « Lisbonne » améliore considérablement « Nice » sur bien des points²¹. Mais c'est quand même terrible d'avoir constaté et diagnostiqué des travers en 2000-2001 pour retomber immédiatement dedans -et, à peu de choses près, exactement les mêmes- à peine huit ans plus tard ! (Surtout quand on a connu, dans l'intervalle, l'expérience exceptionnelle et exceptionnellement grisante de la Convention...).

D'où « Lisbonne », ce projet « fourre-tout » venu d'en haut : compromis « croupion » encore moins satisfaisant que celui autrefois né de la Convention (bien que retoqué à la baisse par une première CIG). Mais un texte ne portant pas de réponses claires à l'égard des inquiétudes formulées en 2005. Et -gros souci- un texte ressemblant étrangement, par bien des égards, à la « Constitution européenne » rejetée par certains en 2005 (et remise par tous en 2006). Suscitant là de nouveaux nombreux hurlements dans l'opinion...

S'en suit alors le déroulé funeste que vous savez : une procédure de ratification apparemment verrouillée d'en haut (surtout pas de référendum...) ; en France, une ratification parlementaire menée au forceps (et dans une ambiance psychodramatique...) ; et, cerise sur le gâteau :

²¹ Notamment en octroyant plus de pouvoirs au Parlement européen, par exemple ; en ouvrant la porte à de futures Conventions susceptibles de réformer ultérieurement les traités ; en élargissant le champ d'application de la majorité qualifiée dans les décisions communautaires ; en permettant à l'UE de se doter d'une personnalité juridique ; en essayant de donner une valeur juridique incontournable à la « Charte des Droits fondamentaux », etc.

en Irlande, le référendum négatif de ces derniers jours.

Quelque chose de pourri au royaume d'Europe

Mais qu'est-ce qui ne va donc pas en Europe pour qu'on en soit là ? Et bien disons que -du fait même de l'élargissement de l'Union à désormais près d'une trentaine de partenaires souverains- les compromis sont de plus en plus difficiles à conclure (et mécaniquement, quand ils ont lieu : de plus en plus fadasses...).

Disons également que les procédures actuelles de rédaction (par des conférences diplomatiques strictement intergouvernementales) et de ratification des traités (à l'unanimité) sont donc devenues complètement obsolètes (sinon complètement absurdes).

Disons enfin que -depuis la création de la citoyenneté européenne, en 1992- les « citoyens européens » (ou présumés tels) ne supportent sans doute plus que l'Europe se construise sans eux. Et qu'on ne leur demande en fait leur avis que pour leur conseiller « à peine gentiment, mais fermement » de dire « Oui » à des textes rédigés dans un style juridique incompréhensible du commun des mortels (ainsi qu'à des compromis politiques boiteux, élaborés sans eux et dans d'autres sphères, forcément lointaines...). Alors, il y aurait sans doute d'autres procédures à mettre en place : relancer la méthode conventionnelle, mettre en place une véritable assemblée constituante, donner un mandat constituant au prochain Parlement européen, organiser une procédure de ratification par référendum européen, faire en sorte que ce texte entre en application après qu'une majorité qualifiée de ses signataires l'auraient effectivement ratifié, etc. Bref : redéfinir le projet européen. Et, autant que possible, avec les citoyens. Mais las, à l'évidence : nos dirigeants européens n'en veulent pas. Et ont donc -récemment, ces dernières années- sciemment pris le risque et la responsabilité historique d'envoyer l'Europe dans le mur que vous savez. Pire encore, ces chefs d'Etats et de gouvernements qui avouent, à peine *mezzo voce* -comme, ces derniers jours, le Premier ministre portugais, M. Luis Amado- qu'on pourrait, après tout, fort bien en rester au Traité de Nice (très bien ce traité, n'est-ce pas ?!).

Une responsabilité historique dans le désastre

Alors, au banc des responsables historiques de ce « fiasco européen » qui dure depuis bientôt près de dix ans, pointons donc surtout du doigt nos actuels dirigeants européens, accrochés comme des berniques à leurs petites souverainetés nationales. Et décidément incapables de faire franchir à l'Europe le seuil qualitatif lui permettant de surmonter ses actuelles difficultés structurelles, institutionnelles et politiques.

Tels, ils sont effectivement lamentables, nos actuels dirigeants « européens » nationaux en ce début de XXI^e siècle : tant est consternant, leur manque d'ambition pour l'Europe ; tant est invraisemblable, leur manque total d'imagination politique ; tant semble être incroyable, l'absence totale de perspective historique qui semble aujourd'hui les habiter.

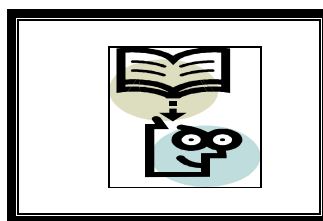
Situation surréaliste : ils restent ainsi désespérément « scotchés » au seul prisme d'analyse national et à un culte de la souveraineté nationale qui fleure bon le XIX^e siècle ; hallucinante : leur incapacité totale à la remise en question,

leur manque d'écoute à l'égard des cris qui montent de l'opinion publique, et leur incapacité totale à savoir tirer la moindre leçon de tous les couacs, flops et désastres de ces dernières années.

En résumé, nos actuels dirigeants « européens » : est-il vraiment besoin qu'on s'appesantisse davantage encore à leur sujet tant leur bilan (provisoire) est aujourd'hui calamiteux et absolument consternant ?!

Soit le résultat -pourtant prévisible et si souvent annoncé- d'un riche florilège et d'une collection rare d'erreurs politiques, de mauvais choix pourtant clairement assumés, de renoncements historiques ainsi que d'innombrables gaffes, bévues et boulettes diverses et variées.

Cela ira sans nul doute beaucoup mieux quand la génération qui a « fait » et vécu *Erasmus* sera aux affaires²². Mais devrons-nous vraiment attendre jusque là ?



Un peu de lecture fédéraliste

Morrison Bonpasse, *The Single Global Currency, Common Cents for the World*, Single Global Currency Association, Newcastle, Maine, 2006

Vers une monnaie du type de l'euro pour le monde (dans une ONU du type de l'Union européenne)

Antonio MOSCONI

Membre du Conseil du CESI - Centre Einstein d'Etudes internationales - Turin

Article publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Traduit de l'Italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

Morrison Bonpasse préside l'*Association pour la monnaie unique mondiale* qu'il a fondée en 2003. L'association organise chaque année une réunion à Bretton Woods dans la salle où s'est tenue la célèbre conférence. On y examine les questions théoriques et d'organisation relatives à la

²² **Ayant aujourd'hui trente-cinq ans, décidément trop vieux pour avoir fait *Erasmus*, juste pour préciser que, personnellement, je n'en suis pas...**

promotion d'une monnaie unique mondiale ainsi que l'état d'avancement et les résultats des unions monétaires déjà réalisées, comme celle de l'Union européenne ou, en projet dans le sillage de son succès, comme celle du *Gulf Cooperation Council*. Il est de fait, observe ironiquement Bonpasse²³, que, négligeant la théorie de Mundell²⁴, « *optimal or not, the people of the world are slowly asserting their interest in euro-like currencies* »²⁵.

Dans l'actuel « *multicurrency foreign exchange world* »²⁶ la monnaie ne peut satisfaire aucune de ses trois fonctions (moyen de change, réserve de valeur et unité de compte) à cause des fluctuations de change. Les transactions de valeurs se montent à 2,73 trillions par jour (2,5 trillions dans les échanges du commerce extérieur et 230 milliards en *currency options*) par rapport à un Produit intérieur brut mondial de 42,2 trillions (données 2005). Le système comporte, outre d'épouvantables pertes de PIB et en vies humaines à l'occasion des crises de devises, les coûts de toutes les transactions mondiales étant prudemment estimés à 400 milliards de dollars par an, la stérilisation de considérables réserves de devises et une réduction de la valeur des actifs à cause du risque de change estimé à 36 trillions de dollars (quasiment une année de PIB mondial)²⁷.

Le dollar ne peut faire fonction de monnaie unique mondiale parce que « *its value is tied inextricably to the fortune of one country, and its management is not shared with others as a common currency* »²⁸. Le régime actuel se fonde sur l'acceptation du dollar comme devise internationale et sur la cotation et le paiement du pétrole en dollars. Compte tenu du déficit des comptes courants et de la dette croissante des Etats-Unis à l'égard de l'extérieur, quelque chose peut aller de travers à un moment ou à un autre. Par exemple, un pays pétrolier peut cesser de coter le pétrole en dollars (comme l'a fait l'Irak entre 2001 et 2003), une attaque spéculative contre le dollar peut causer une vague de panique, certaines banques centrales peuvent accélérer la conversion de dollars en d'autres devises ou les utiliser pour acquérir de l'or, des produits et des actifs financiers non américains (comme l'a fait le *Fonds souverain chinois* créé récemment). Chacune de ces causes peut entraîner une crise du dollar.

Dans le même temps, l'affirmation de l'euro a démontré que les unions monétaires sont possibles et que leurs avantages²⁹ dépassent de loin leurs désavantages présumés³⁰. L'idée de l'union monétaire mondiale remonte à John Stuart Mill. La fondation de la *Banque des*

régléments internationaux (*International Settlements Bank*, 1930), la Conférence de Bretton Woods avec la proposition keynésienne du *Bancor* (1944), l'introduction de Droits de tirage spéciaux (DTS) de la part du Fonds monétaire international (1969)³¹, ont été des étapes fondamentales de son développement. Les opposants³² avancent en substance deux arguments : l'argument souverainiste et celui de la manipulation de change en réponse à des chocs asymétriques. La souveraineté monétaire est justement la cause des maux actuels, tandis que la manipulation du change empêche ou ralentit les ajustements réels nécessaires. « *Until the rise of the international monetary unions, central banks were considered to be best oriented to a single nation, but the alignment made money a symbol of a nation, instead of being a symbol and unit of value. Once that critical distinction was discovered or re-discovered, the road to Global Monetary Union was opened* »³³.

La monnaie unique, comme l'affirme aussi Stiglitz³⁴, fait partie d'une bonne mondialisation. Bonpasse illustre, et là où c'est possible, quantifie ses bénéfices que l'on ne peut qu'ainsi résumer : éliminer les coûts des transactions extérieures ; augmenter la valeur des avoirs et du PIB mondial ; éliminer le problème de la balance des paiements, la nécessité de conserver des réserves de devises, le risque de flux excessifs de capitaux, la spéculation sur les devises, les fluctuations des changes, les manipulations des changes et les crises des devises ; différencier la valeur de la monnaie de celle d'un pays ; réduire le coût de gestion d'un grand nombre de systèmes monétaires ; réaliser le droit humain à une monnaie stable, faire de la valeur de la monnaie un standard (comme le mètre), réduire l'inflation et assurer des taux d'intérêt bas et stables ; faire augmenter le commerce ; rendre le système financier international plus équitable ; rendre la monnaie compréhensible et autoriser des rapports plus exacts.

Le progrès vers une monnaie unique mondiale est favorisé par quelques grandes tendances. Tout d'abord le développement de la *Information and Communications Technology* (ICT), à la place de l'informatique, réduit l'importance de la monnaie comme moyen d'échange et de réserve de devises parce que sa fonction la plus importante reste celle d'unité de compte. Deuxièmement, les cycles économiques sont plus concordants avec la mondialisation (*the Great Moderation*). Troisièmement le coût total du système à multiples devises est toujours plus visible et

²³ Morrison Bonpasse, p. 112.

²⁴ Robert Mundell, *A Theory of Optimum Currency Areas*, *American Economic Review*, 1961, May.

²⁵ Certaines phrases (ou expressions) de cet article sont laissées en anglais comme dans le texte italien qui nous a été remis. Il s'agit là d'un choix délibéré de l'auteur. (Ndf).

²⁶ *Op. cit.*, p. 2.

²⁷ *Op. cit.*, p. 35.

²⁸ *Op. cit.*, p. 31.

²⁹ *Op. cit.*, pp. 112-116.

³⁰ *Op. cit.*, pp. 117-125.

³¹ Parmi les défenseurs les plus récents de l'union monétaire mondiale, en général keynésiens, Bonpasse mentionne, Richard Cooper (1984), Georges Soros (1987), *The Economist* (1988), Paul Volcker (2000), *Op. cit.*, pp. 150-159.

³² Parmi les opposants, en général monétaristes, Bonpasse mentionne : Rogoff, Krugman, Mundell (de fait toujours défenseur du primat du dollar, mais dans beaucoup de ses articles théoriques, favorable à la monnaie mondiale), Cohen, Roubini, *Op. cit.*, pp. 206-222.

³³ *Op. cit.*, p. 135.

³⁴ Joseph Stiglitz, 2006.

mesurable car inacceptable. « *Last but not least* », l'importance de l'économie américaine par rapport à l'économie mondiale s'est réduite d'une manière drastique, les déséquilibres fondamentaux sont toujours plus inquiétants, l'économie mondiale dispose d'une alternative crédible au dollar avec l'euro et la crise du système à multiples devises pèse sur les marchés. Ces facteurs alimentent la confiance de Bonpasse dans le fait que l'objectif de la monnaie unique soit à l'ordre du jour car il offre un projet opérationnel pour la mobilisation des *stakeholders*³⁵ ; parmi les étapes intermédiaires il distingue la création d'unions monétaires régionales ; les modalités de réalisation sont calquées sur l'expérience européenne (SME, ECU) en fixant à 2024 l'atteinte de l'objectif final (*Global Monetary Union, Single Global Currency et Global Central Bank*). Nous en verrons tous la réalisation, nous rassure Bonpasse.

Le problème consistant à convaincre les Etats de renoncer à la souveraineté monétaire ne préoccupe pas Bonpasse plus que ça. Pour lui la monnaie est indépendante de l'Etat dont elle est le mètre ; avec l'institution de l'union monétaire, l'utilisation de la guerre comme moyen politique devrait se réduire d'une manière drastique car un pays en guerre contre un autre membre de l'Union devrait en sortir pour se financer ce qui ne serait pas compatible. On donne ainsi d'une manière trop expéditive pour résolu le problème du rapport entre monnaie et pouvoir auquel Mario Albertini³⁶ a consacré sa réflexion avant d'engager le MFE et l'UEF dans la bataille pour l'unification monétaire européenne. Il a comparé l'or au droit primitif, caractérisé par l'auto-défense et la monnaie de papier au droit développé. Sans un pouvoir mondial, le papier monnaie mondial serait un leurre, un masque pour le dollar. Albertini décrit la différence entre la monnaie nationale et la monnaie internationale, d'un point de vue économique, de la manière suivante : « Avec la monnaie nationale (de papier), les aspects économiques de la raison d'échange peuvent se manifester de façon autonome. La parité, comme rapport égal pour tous entre les moyens monétaires et les biens ou les services, est constamment assurée, ou immédiatement rétablie après les crises graves, dans d'étroites marges de variation. Et les marges de variation (la politique monétaire) dépendent de la volonté publique, sont fonction des caractéristiques et des exigences du marché national, peuvent être considérées comme justes ou fausses d'après les critères de la politique économique. Avec la monnaie internationale, au contraire, les aspects économiques de la raison d'échange ne se manifestent pas de façon autonome. La parité s'établit au

niveau des rapports des moyens monétaires entre eux et avec la monnaie internationale, et seulement indirectement par rapport aux biens et aux services ; les variations de cette parité se manifestent par la fixité des changes, leur fluctuation, leur désintégration en un éventail de parités. Et ces variations peuvent être considérées comme justes ou fausses en relation avec les exigences du commerce international, non pas d'après les critères d'une véritable politique économique. La monnaie nationale présente un seul aspect de pouvoir : l'Etat. Les aspects de pouvoir de la monnaie internationale, au contraire, varient en fonction de la distribution (inégaie) du pouvoir politique dans le monde comme système d'Etats, et dépendent en général de la '*balance of power*'³⁷ qui se manifeste dans le système, et en particulier de la position de pouvoir de chaque Etat dans le système ». Albertini conclut que cela peut produire trois situations différentes : le désordre international, l'hégémonie d'un Etat et la convergence de « la raison d'Etat » entre plusieurs Etats. « La monnaie mondiale - d'autre part - est extérieure à ce cadre parce que sa base politique réclame la suppression du système mondial d'Etats souverains (souveraineté absolue) et son remplacement par une fédération mondiale. Il n'y pas d'autre manière de transformer les rapports de force actuels entre les Etats (droit primitif) en rapports juridiques véritables, c'est à dire dépendant d'une volonté publique. Et cela suffit pour affirmer qu'il est complètement dénué de sens d'accepter la souveraineté absolue des Etats armés -c'est à dire les rapports entre les Etats comme rapports de force- et d'imaginer, malgré tout, des projets de monnaie mondiale, comme il l'est, du reste, de penser que l'ONU, organisation d'Etats souverains et armés, puisse garantir la paix ». Seule l'unification monétaire européenne pourrait, dans ces circonstances, être mis l'ordre du jour de l'histoire comme un problème défini avec une seule solution. « Le but économique est de transformer un groupe de monnaies nationales, avec des possibilités internationales limitées et subordonnées, en une monnaie 'nationale' (européenne) qui couvre tout l'espace en question. Il s'agit donc de mettre en œuvre le moyen politique : une volonté publique, constitutionnellement définie, sur le même espace. Cela équivaut à dire *qu'on ne peut pas projeter l'unification monétaire de l'Europe sans projeter la création d'un Etat fédéral européen...* Le point décisif me semble être celui-ci : il faut accepter, et soutenir, contre la logique, une opération graduelle d'unification monétaire précédant, et non suivant, la création d'un pouvoir politique européen parce que les protagonistes du processus en ce qui concerne l'exécution (l'initiative, comme nous l'avons vu et comme nous le verrons, n'est pas leur affaire), ne se comportent pas suivant des critères logiques...il s'agit d'un expédient. Mais il y a des expédients utiles. *Peut-être y a-t-il des expédients qui peuvent pousser les forces politiques sur un plan incliné* ».

35 années sont passées depuis qu'Albertini a écrit ces réflexions. Depuis lors, des événements décisifs sont intervenus : la réalisation de l'Union monétaire européenne et son succès, la fin de l'équilibre bipolaire et le développement de nouvelles puissances économiques

³⁵ **Bonpasse propose de mobiliser *Consumers International, ISO, Economists, Accountants, Investors, International Corporations and their Associations, Labor Unions, Travel and Trade Organizations and Corporations, International Bankers, Central Bankers, Non-Governmental Organizations, Nations, International Monetary/Trade Organizations*. Op. cit., pp. 256-267.**

³⁶ Mario Albertini, « *Le problème monétaire et le problème politique européen* », in, *Le Fédéraliste*, Pavie, XIV^e année, N° 3, 1972. (En anglais dans le texte. *Ndt.*).

³⁷ **En anglais dans le texte. (Ndt).**

régionales, le processus de la mondialisation et l'apparition du malaise qui peut en compromettre le développement (résultant de la contradiction entre la dimension mondiale des questions de gouvernance les plus importantes et la dimension nationale du pouvoir politique), l'issue désastreuse de la tentative de gouvernement unilatéral du monde par les Etats-Unis. Certainement, dans un contexte mondial multipolaire aussi marqué, la raison d'Etat des principales puissances régionales devrait converger vers des stratégies de coopération et de paix et exclure des scénarios de compétition et de guerre. Toutefois, on ne peut pas considérer tout cela pour acquis, comme semble le faire Bonpasse. Il est bon de se battre pour la monnaie mondiale comme le *Mouvement fédéraliste mondial (WFM)* s'est aussi engagé à le faire lors de son Congrès récent à Genève mais seulement dans le contexte d'un engagement pour la création d'un gouvernement démocratique mondial et pour l'achèvement des institutions fédérales de l'Union européenne, sans lesquelles même l'« exemple » de l'euro pourrait s'avérer précaire comme tant d'autres unions monétaires qui se sont dissoutes par le passé. Anticiper l'unification monétaire par rapport à l'unification politique constitue, aujourd'hui comme il y a 30 ans, un expédient.

LES FEDERALISTES DONNENT LA PAROLE A :

Interview de Bronislaw GEREMEK

Historien, membre du Parlement européen, ancien Ministre des Affaires étrangères de Pologne (1997-2000) et co-fondateur du mouvement *Solidarnosc*.
Publié en commun avec *The Federalist Debate* - Turin

Citoyenneté européenne et déficit démocratique de l'Union européenne

par Lucio LEVI

Traduit de l'italien par Jean-Luc PREVEL - Lyon

Q. Selon vous, comment la relance du processus de transformation de l'Union européenne dans un sens fédéral peut-elle se produire ?

R. Je crois que l'élan fédératif, l'impulsion vers la transformation de l'UE dans un sens fédéral doit venir de l'engagement des citoyens européens. Cet engagement doit se tourner vers le Parlement européen, la Commission européenne, la Cour de justice, c'est à dire vers les trois grandes institutions communautaires. Mais ma réponse est marquée d'une certaine amertume parce que, durant les

trois dernières années, nous avons assisté au retour de l'égoïsme national, surtout de la part des grands pays pour ce qui concerne l'économie et en particulier le pacte de stabilité. Un nouveau patriotisme économique surtout de la part de la France et de l'Allemagne.

Mais si, jusqu'à présent, le progrès de l'intégration européenne s'est fait grâce à la détermination et à la volonté des peuples européens, je crois que, dans l'avenir aussi, aucun progrès ne pourra se produire sans eux. La légitimité du pouvoir communautaire européen doit être résumée dans la notion de citoyen européen. Et quand je dis qu'il est nécessaire, dans l'entreprise communautaire, de mobiliser les nations, je me réfère à l'engagement des parlements et des gouvernements nationaux. Sinon nous avons le blocage du processus, comme cela s'est passé avec les référendums constitutionnels en France et aux Pays Bas

Q. Sur quelle base pensez-vous qu'une « identité européenne » pourra se former ?

R. Je crois que la notion de citoyenneté européenne pourra naître de la rencontre entre l'histoire et la géographie, c'est à dire entre le monde des valeurs qui se sont formées au cours de la civilisation sur le terrain européen et l'intérêt commun, c'est à dire la réponse à la demande parce que nous vivons ensemble parce que c'est un intérêt qui unit les Finlandais et les Italiens, les Polonais et les Grecs. Si c'est la conscience d'un intérêt qui met en avant cette rencontre entre l'histoire et la géographie, nous avons la réponse à cette demande. Nous savons que c'est une identité, fondée sur la personne humaine, qui s'enracine dans la tradition judéo-chrétienne ou dans la pensée laïque de l'humanisme et qui est ce qui unit l'Europe. En second lieu, c'est le problème de l'intérêt européen qui n'est pas encore suffisamment fort pour unir et dépasser les intérêts nationaux. Comme je l'ai dit, pour mener à bien cet objectif, ce sont les citoyens européens qui peuvent jouer un rôle central.

Q. A votre avis, que manque-t-il pour atteindre cet objectif ?

R. Je pense que le problème actuel réside dans le rôle que jouent les citoyens dans la construction européenne, dans la place qu'ils occupent. Il est nécessaire que les citoyens se sentent importants dans la construction européenne. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Peu de choses dépendent des citoyens, tout passe à travers le niveau national. Le moment des élections du Parlement européen ne constitue pas un moment important de la vie politique européenne et de la participation. En Pologne, par exemple, où la participation aux élections nationales est de l'ordre de 40 à 41 %, elle est d'environ la moitié pour les élections européennes. Il faudrait poser des questions aux citoyens. Je ne suis pas un admirateur des référendums, surtout pour ce qui concerne les grands pays. Je pense que seuls les référendums locaux ont du sens, du moment où ils ont des conséquences politiques. Mais ce qui compte, c'est d'introduire au niveau européen, l'habitude de la consultation populaire. Si un jour, dans l'UE entière, le même jour, on posait la question, non pas si l'on accepte

ou pas la Constitution, mais sur l'armée européenne, sur le minimum social garanti, sur la politique extérieure, l'implication des citoyens serait importante.

Si l'euro-baromètre proposait ces questions aux citoyens ils ne se sentiraient pas l'objet d'un sondage du marché, parce ce serait une institution européenne qui poserait la question et l'institution qui prendrait les décisions, en tenant compte des opinions exprimées par les citoyens. En Europe, on n'a pas encore trouvé la formule juste, mais tous les sondages confirment que, si l'on pose des questions qui concernent des thèmes concrets tels que l'armée européenne, la politique extérieure de l'UE, la sécurité, les 2/3 des citoyens répondent positivement.

Q. Vous êtes membre du Parlement européen, le premier parlement supranational dans l'histoire de l'humanité, qui représente une grande innovation mais qui manifeste des limites importantes dans la réalisation de la démocratie et du bien commun. Comment peut-on améliorer le rapport entre le PE et les citoyens et améliorer la démocratie européenne ?

R. Tout d'abord il faut créer un espace public européen. Habermas l'a demandé. Il faut des moyens de communication européenne d'excellence. La TV *Euronews* est un exemple, mais il y a encore beaucoup à faire. Mon collègue et ami Gérard Onesta, député européen du groupe des Verts élu en France a organisé une grande réunion des ONG et des *mass media* intéressées par les problèmes européens. C'est un programme qui s'appelle *AGORA européenne* qui a été présenté au Parlement européen en présence et avec la participation des parlementaires européens.

Il existe ensuite un autre problème qui n'a pas encore clairement été résolu. Chaque parlementaire européen a l'impression de représenter l'électorat européen mais chacun a été élu dans l'un des pays européens. La question qui se pose, c'est : « de quelle manière établir le contact avec ceux qui l'ont élu ». Les contacts doivent-ils être locaux, régionaux, nationaux ou européens ?

Prenons un exemple. On a l'habitude d'inviter des groupes de citoyens à visiter le PE. Je suis très heureux de pouvoir le faire. J'ai pu rencontrer un groupe de jeunes Polonais qui partageaient depuis longtemps un projet d'échange avec une école allemande. Etudiants et professeurs parlent deux langues, polonais et allemand. Mon impression a été que le dépassement de cette Tour de Babel, c'est ce qui constitue précisément l'électorat européen. C'est la voie à suivre, celle d'un Parlement européen qui représente les intérêts des citoyens européens, qui prend des décisions législatives qui concernent le peuple européen dans son ensemble. Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que le PE ait un rapport plus étroit avec les électeurs, pas seulement avec ses électeurs nationaux, mais avec les citoyens européens.

Je veux leur soumettre l'expérience de l'*Union européenne des fédéralistes* qui a travaillé sur l'hypothèse concrète d'organiser une consultation populaire européenne, un référendum européen sur le Traité instituant une Constitution européenne, aujourd'hui abandonné. Le

référendum européen permettrait de dépasser la question non résolue des ratifications nationales qui se reposera aussi avec le nouveau Traité. Valéry Giscard d'Estaing, Président de la Convention européenne, a récemment critiqué le choix des gouvernements européens d'éviter la consultation populaire. Je sais qu'il a exprimé à plusieurs occasions qu'il était favorable à un référendum européen et je demande son opinion sur le maintien des procédures de ratification nationale.

C'est un problème difficile. Dans le passé, j'ai déjà proposé une consultation populaire européenne qui se tiendrait le même jour dans toute l'UE sur des questions concrètes auxquelles on pourrait répondre par NON ou par OUI du moment qu'aucun des citoyens consultés n'est en mesure de lire un Traité de plus de 500 pages. Nous avons été heureux de constater que, de la part du Mouvement des *Jeunes fédéralistes*, il y a eu un accueil chaleureux à l'égard de ma proposition et, par conséquent, je continue à soutenir leur initiative. Mais pourquoi est-ce que rien n'a été décidé à cet égard ? 41 % des citoyens polonais ont participé aux élections de 2005 et aux récentes élections politiques 53 %. Environ 2 millions de plus et avec une forte participation des jeunes. Je crois en partie parce que les référendums négatifs français et hollandais ont pesé trop lourd et qu'ils ont engendré la peur que la défaite puisse se répéter.

Fédéchoses

- Pour le fédéralisme

pour le débat entre les fédéralistes en France, en Europe et dans le monde

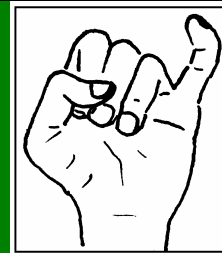
- *Fédéchoses*, revue créée au début des années 70, a toujours voulu être une revue de large débat fédéraliste.
- Toutes les organisations fédéralistes démocratiques, qu'elles privilégient le fédéralisme interne, le fédéralisme européen ou le fédéralisme mondial ont droit de cité dans *Fédéchoses* ; sans pour autant que la revue ne soit l'expression d'aucune d'entre elles ;
- inversement, aucune organisation fédéraliste ne peut être engagée par l'éditorial de *Fédéchoses* sauf le cas exceptionnel ou un texte de telle ou telle organisation serait repris en éditorial par *Fédéchoses*, avec l'accord de ses rédacteurs ;
- à l'exception de l'éditorial, les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. La direction de *Fédéchoses* se réserve le droit de publier, ou non, les textes reçus directement ou par l'entremise de notre collaboration étroite avec d'autres revues fédéralistes et plus particulièrement ces dernières années *The Federalist Debate*, revue publiée sous le patronage commun de l'*U.E.F.*, de la *JEF* et du *WFM-MFM* international ou *Le Taurillon* magazine en ligne créé et animé par les Jeunes Européens - France ; les textes non publiés ne sont retournés que sur demande ;
- *Fédéchoses*, se sent libre de publier les positions publiques des organisations de la mouvance fédéraliste dans la mesure où elles correspondent à ses propres positions ou priorités politiques. Il en est de même pour les articles des revues fédéralistes avec mention de la source et sous guise de réciprocité militante.

Mon p'tit doigt Fédéchoses

SARK-AUSSI

Fin de la mixité à l'école :

« C'est (encore) la faute à l'Europe ! »



Dans la classe politique dirigeante, l'habitude est prise, et bien installée, d'utiliser l'excuse de « c'est la faute à l'Europe », « c'est Bruxelles qui décide, qui a décidé »..., pour camoufler incompétences, impuissances et petites lâchetés.

Ce fait a été repéré, analysé et dénoncé depuis des années, mais sans rencontrer l'écho espéré. Souvent même, les « eurosceptiques » de tous poils se font un malin plaisir de relayer dans un chœur homogène ces refrains assassins.

Que l'impuissance conduise les responsables à rechercher un bouc émissaire, rien là que de très classique. L'histoire est truffée de ce type de projections décodées. Merci papa Freud et tonton Reich. Que les chefs des Etats nationaux devenus bien faibles et incompétents face aux défis du monde poursuivent ce petit jeu, c'est donc banal, sinon normal.

Mais une nouvelle ligne a été franchie dans l'instrumentalisation de « l'Europe » lors de l'adoption mettant en cause la mixité à l'école dans la législation française. Emporté par le tourbillon qui prétend « éradiquer Mai 68 », le pouvoir du Président Sarkozy remet en cause la mixité à l'école, habile coin pour fragiliser les pratiques élémentaires de la laïcité dans l'espace scolaire. Quel pied de nez de l'histoire ! Quel grand bond en arrière ! Quelle pantalonnade !

En effet, il fut difficile à chacun d'échapper aux commémorations de Mai 68 et de re-découvrir qu'un des déclencheurs fut la revendication de l'accès libre aux bâtiments des filles en cité U (et réciproquement), sur la lancée du brûlot situationniste « de la misère sexuelle en milieu étudiant ».

Et voilà la boucle bouclée, le ceinturon rebouclé, pour la faire boucler à qui ?

Afin de protéger -soit disant- les quelques milliers de places en internat ne pratiquant pas la mixité (dont l'École de la Légion d'honneur), un amendement a été introduit, puis retiré puis réimposé par le gouvernement de Sarkozy pour supprimer la mixité comme l'un des principes du

système scolaire actuel.

S'agit-il de la réalisation d'une idée revancharde assumée ? D'un soutien idéologique délibéré aux désirs des intégristes de toutes natures ? Nenni ! Encore une euro- pirouette : c'est la faute à une directive européenne ! Ce serait la directive 2004/113/ CE du Conseil du 13/12/2004 qui « met en œuvre le principe d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès aux biens et aux services » qui produit en bon droit français « l'organisation d'enseignements par regroupements des élèves en fonction de leur sexe ».

Ce fut l'argument gouvernemental pour imposer l'amendement alors que c'est un mensonge : la directive ne s'applique pas à l'Éducation qui demeure une prérogative nationale ! De plus quand on sait comment la France est championne pour ne pas transposer les directives, on est en droit de se demander pourquoi celle-ci, dans ces formes là ?

Dans ce cas précis, la dénonciation de cette utilisation de « l'Europe » comme bouc émissaire est également le fait de militants « ex-nonistes » de gauche, ce qui est une bonne nouvelle.

Quels sont les objectifs réels et quelles seront les conséquences de cette nouvelle « rupture » ?

L'utilisation de la fin de la mixité pour ouvrir de nouveaux marchés à des espaces scolaires privés, religieux ou non ? Le façonnement des esprits, pour la séparation entre garçons et filles, souhaité par des religieux intransigeants ? Un biais pour mettre à mal la laïcité ?

Toujours est-il qu'une fois encore la vigilance s'impose et le devoir de dénonciation augmente car des apprentis sorciers jouent avec nos avenir : brisant des acquis et des progrès passés tout en hypothéquant notre projet européen.

Auriculus

Presse fédéraliste ouvre son site internet

Afin de permettre au plus grand nombre d'accéder aux articles publiés dans *Fédéchoses*, *Presse fédéraliste* dispose désormais d'un site internet.

Vous y trouverez également une partie des textes et documents publiés par l'association, notamment les brochures épuisées. Celles concernant Albert Einstein et Kenneth C. Wheare sont ainsi déjà disponibles. Enfin, le catalogue des publications de *Presse fédéraliste* peut y être consulté.

Le site est accessible à l'adresse www.pressefederaliste.eu

N'hésitez pas à créer des liens vers celui-ci depuis vos sites afin d'aider à le faire connaître !

Valéry-Xavier LENTZ – responsable du www.pressefederaliste.eu

Le Parlement français, la réforme des institutions, l'Europe et les régions

Etonnante discussion que celle qui a eu lieu au Parlement sur la réforme de la Constitution française. Députés et sénateurs se sont opposés tour à tour au sujet de la reconnaissance des langues régionales puis à propos de l'amendement visant à conserver le principe d'un référendum en cas de nouvel élargissement de l'Union européenne. Parallèlement, un groupe de députés demandait que notre Constitution fasse expressément référence aux symboles de la même Union... supprimés dans le Traité de Lisbonne.

En somme, malgré le caractère chaotique du débat, entretenu par une majorité soucieuse d'alimenter un spectacle politique permanent et une opposition étonnée d'être conviée à de tels échanges en matière de loi fondamentale (et déboussolée par le fait de devoir avoir et émettre des avis sur des questions politiques) c'est bien en fait de la nature même de l'Etat français que les parlementaires ont débattu.

Bien qu'il soit peu probable que ces atermoiements aboutissent réellement à une réforme, tant fut grande la maladresse de l'exécutif, la tentative de réforme de nos institutions aura fait voler en éclat une supposée unanimité parlementaire quant à la nature de l'Etat. Le jacobinisme traditionnel a vacillé, pris en étau entre régionalistes et européistes. Progressivement, la reconnaissance du pouvoir politique, local et européen, est, nous pouvons l'espérer, en train de modifier le code génétique de la

République.

Finalement, le débat fondamental qui aurait du avoir lieu, pendant le référendum sur la Constitution européenne de 2005, sur l'évolution de nos structures politiques, préalable nécessaire à toute remise en cause de l'organisation centralisatrice et autoritaire de la France, a timidement pointé le bout du nez en 2008 lors du débat sur la Constitution française.

De ce point de vue, la question régionale et la question européenne sont finalement les deux faces d'une même médaille. Ce sont les deux directions dans lesquelles il faut en France, ce fleuron d'Etat-nation bureaucratique et centralisé, redistribuer le pouvoir d'Etat, aujourd'hui encore entre les mains du seul échelon national. Cette redistribution, ou plutôt cet éclatement, du pouvoir est propre aux systèmes fédéraux : il s'agit donc de l'antithèse de la République française. Pourtant une telle révolution apparaît chaque jour plus indispensable afin de redonner tout sens au politique.

Il est heureux que les parlementaires, même maladroitement, aient pris conscience de l'importance de ce débat fondamental. Il serait encore plus heureux que l'ensemble de la classe politique française décide enfin d'affronter sans passions et sans préjugés la question de la répartition et de l'organisation du pouvoir.

La vraie ligne de division entre progressistes et conservateurs, hier comme aujourd'hui, c'est celle-ci : d'une part ceux qui veulent mettre fin à la toute puissance de l'Etat-nation et reconstruire une organisation politique pour le XXIème siècle, d'autre part ceux qui continuent à vivre à l'ombre du Léviathan national, sans s'apercevoir que le monstre vacille et qu'il risque de les entraîner dans sa chute.

Fédéchoses

FEDECHOSSES – Pour le fédéralisme

Directeur de la publication : Jean-Luc PREVEL Rédacteur en chef : Jean-Francis BILLION -

Comité de rédaction : Florent BANFI - Ronan BLAISE - Bruno BOISSIERE - Maurice BRAUD -

Didier COLMONT - Sandra FERNANDES - Valéry-Xavier LENTZ - Lucio LEVI - Michel MORIN -

David SOLDINI

Attachée de presse : Sandra FERNANDES - Responsable site web : Valéry-Xavier LENTZ

Presse fédéraliste - Maison de l'Europe - 18, Avenue Félix Faure - 69007 LYON

Abonnement 10 € - Soutien 30 € - Méritant 100 € - Le numéro 3 €

Reimpression - 69240 Bourg de Thizy - www.pressefederaliste.eu